

HISTOIRE

DU RÈGNE

DE TRAJAN,

EXTRAITE DE L'HISTOIRE DES EMPEREURS

PAR CREVIER:

AVEC UNE CARTE DONNANT LE THÉÂTRE DES CONQUÊTES

DE CET EMPEREUR.

DE L'IMPRIMERIE DE LEBEGUE, SUCCESSEUR DE FOURNIER
FRÈRES, RUE DES RATS, N.º 14.

A PARIS,

CHEZ HYACINTHE LANGLOIS, LIBRAIRE, RUE DE
SEINE, F. S. G., N.º 6, HÔTEL MIRABEAU.

1807.

HISTOIRE

DU RÈGNE

DE TRAJAN.

CHAPITRE PREMIER.

Sédition des Prétoriens, qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien. Adoption de Trajan. Mort de Nerva. Trajan est le meilleur et le plus grand prince qu'aient eu les Romains. Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au sénat. Les barbares contenus. La discipline rétablie. Trajan refuse le consulat. Il revient à Rome, Modestie de son retour. Il accepte le nom de Père de la Patrie. Son entrée dans Rome. Il fait au peuple une largesse, et y comprend les enfans. Attention de Trajan à remédier à différentes calamités. Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du gouvernement. Il purge Rome de la race des délateurs. Il est attentif à empêcher l'abus des droits du fisc. Il modère l'imposition du vingtième. Il est riche de sa frugalité. Le mérite considéré et honoré par Trajan. Mot célèbre de Trajan à son préfet du prétoire. Ses sentimens pendant qu'il était particulier, furent la règle de sa conduite lorsqu'il se vit Empereur. Il eut des amis, parce qu'il aimait lui-même. Sa confiance en Sura. Il aimait ses amis sans inté-

rét. Facilité de ses audiences. Gaîté familière dans ses repas. Son goût pour la chasse. Fruits du bon exemple du prince. Le peuple lui demande l'expulsion des pantomines. Combats gymniques supprimés à Vienne. Trajan protège les lettres et les beaux-arts. Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. Il met en vente, ou donne une grande partie des maisons impériales. Peucurieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics. Témoignages simples et vrais de la vénération publique envers Trajan. Il les préfère aux honneurs excessifs. On lui donne le surnom d'Optimus. Acclamations du peuple et du sénat, pleines de tendresse, et méritées par mille traits de sagesse et de bonté. Affaires de Marius Priscus. Affaire de Classicus. Consulat et panégyrique de Pline. Largius Macedo, ancien préteur, assassiné par ses esclaves. Commencement de l'élévation d'Adrien, par son mariage avec Sabine, petite-nièce de Trajan. Quatrième consulat de Trajan. Adrien questeur de l'empereur. Guerre contre les Daces. Leur roi demande la paix, et ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures. Triomphe de Trajan. Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablies. Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du gouvernement. Mort de Frontin. Son caractère et ses ouvrages. Pline lui succède dans la dignité d'augure. Trait louable d'un questeur. Usage des suffrages par scrutin, introduit dans les élections des magistrats par le sénat. La brigueréprimée. Obligation imposée aux candidats d'avoir des biens-fonds en Italie. Renouvellement des an-

ciennes ordonnances, qui défendaient aux avocats de rien recevoir des parties. Cinquième consulat de Trajan. Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité et de lumière par Trajan. Modestie et douce familiarité de Trajan dans ses repas. Port de Centumcelles. Port d'Ancone. Pline va gouverner le Pont et la Bithynie. Lettre de Pline au sujet des Chrétiens. Réponse de Trajan. Persécution de l'Église sous Trajan. Mort de Pline. Son caractère peint d'après ses lettres, par M. Rollin. Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. Amitié entre Pline et Tacite, Tacite paraît avoir survécu à Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages. Ce que l'on sait de sa naissance et de sa vie. Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. Mort de Martial. Juvénal a écrit sous Trajan la plupart de ses satyres. Mort du délateur Régulus. Traits de son audace et de sa fourberie. Enfant de treize ans qui remporte le prix de poésie.

NERVA, depuis son avènement à l'Empire, s'était vu respecté et chéri, et il avait joui du calme que méritait la droiture et la pureté de ses intentions; mais sa facilité, propre à le faire aimer des bons, l'exposait à être bravé par les séditeux et les mutins. C'est de quoi il fit une fâcheuse épreuve dans le soulèvement des Prétoriens, qui, animés par Caspérius Elianus, l'un des préfets du prétoire, vinrent avec des cris furieux assiéger leur Em-

Sédition des Prétoriens; qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien. Dio. Victor uterque. Plin. Pan. 5-6.

rét. Facilité de ses audiences. Gaîté familière dans ses repas. Son goût pour la chasse. Fruits du bon exemple du prince. Le peuple lui demande l'expulsion des pantomimes. Combats gymniques supprimés à Vienne. Trajan protège les lettres et les beaux-arts. Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. Il met en vente, ou donne une grande partie des maisons impériales. Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics. Témoignages simples et vrais de la vénération publique envers Trajan. Il les préfère aux honneurs excessifs. On lui donne le surnom d'Optimus. Acclamations du peuple et du sénat, pleines de tendresse, et méritées par mille traits de sagesse et de bonté. Affaires de Marius Priseus. Affaire de Classicus. Consulat et panégyrique de Pline. Largius Macedo, ancien préteur, assassiné par ses esclaves. Commencement de l'élévation d'Adrien, par son mariage avec Sabine, petite-nièce de Trajan. Quatrième consulat de Trajan. Adrien questeur de l'empereur. Guerre contre les Daces. Leur roi demande la paix, et ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures. Triomphe de Trajan. Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablies. Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du gouvernement. Mort de Frontin. Son caractère et ses ouvrages. Pline lui succède dans la dignité d'augure. Trait louable d'un questeur. L'usage des suffrages par scrutin, introduit dans les élections des magistrats par le sénat. La brigueréprimée. Obligation imposée aux candidats d'avoir des biens-fonds en Italie. Renouvellement des an-

ciennes ordonnances, qui défendaient aux avocats de rien recevoir des parties. Cinquième consulat de Trajan. Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité et de lumière par Trajan. Modestie et douce familiarité de Trajan dans ses repas. Port de Centumcelles. Port d'Ancone. Pline va gouverner le Pont et la Bithynie. Lettre de Pline au sujet des Chrétiens. Réponse de Trajan. Persécution de l'Eglise sous Trajan. Mort de Pline. Son caractère peint d'après ses lettres, par M. Rollin. Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. Amitié entre Pline et Tacite. Tacite paraît avoir survécu à Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages. Ce que l'on sait de sa naissance et de sa vie. Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. Mort de Martial. Juvénal a écrit sous Trajan la plupart de ses satyres. Mort du délateur Régulus. Traits de son audace et de sa fourberie. Enfant de treize ans qui remporte le prix de poésie.

NERVA, depuis son avènement à l'Empire, s'était vu respecté et chéri, et il avait joui du calme que méritait la droiture et la pureté de ses intentions; mais sa facilité, propre à le faire aimer des bons, l'exposait à être bravé par les séditeux et les mutins. C'est de quoi il fit une fâcheuse épreuve dans le soulèvement des Prétoriens, qui, animés par Caspérius Elianus, l'un des préfets du prétoire, vinrent avec des cris furieux assiéger leur Em-

Sédition
des
Prétoriens;
qui forcent
Nerva de
leur livrer
les meur-
triers de
Domitien.
Dio.
Victor uter-
que.
Plin. Pan.
5-6.

pereur dans son palais, demandant qu'il leur livrât les meurtriers de Domitien. Il n'est point d'effort que ne tentât Nerva, pour sauver ceux à qui il était redevable de l'Empire. La bonté et la reconnaissance lui donnèrent du courage : et quoique son corps éprouvât tous les effets d'une peur extrême, la vigueur de l'ame se soutint. Il se présenta aux soldats forcenés, et se découvrant la gorge, il les exhorta à le frapper plutôt lui-même ; mais un spectacle si touchant ne put arrêter leur fureur, parce que la faiblesse du gouvernement de Nerva leur avait appris à mépriser son autorité. Ils s'opignâtrèrent à exiger qu'on leur abandonnât leurs victimes, et Nerva fut forcé d'y consentir. Ils tuèrent d'un seul coup le préfet du prétoire Pétronus Secundus ; mais ils prirent un plaisir inhumain à exercer les plus grandes cruautés sur le chambellan Parthène ; et Caspérius, non content d'avoir (1) humilié la souveraine puissance, en la privant de sa plus douce prérogative, qui consiste à mettre à l'abri ceux qu'elle protège, contraignit encore Nerva d'approuver ce qui venait d'être fait, et de témoigner dans un discours au peuple, qu'il remerciait les soldats

(1) Plin.

d'avoir purgé le monde des plus scélérats de tous les mortels.

Cette cruelle aventure produisit pourtant le plus heureux effet, puisqu'elle fut cause de l'adoption de Trajan. Nerva sentit qu'il avait besoin d'un appui ; et en homme supérieur, il le chercha, non dans sa famille, non dans ses connaissances, mais dans un mérite solide et prouvé. Trajan était celui qu'il lui fallait, et il est à propos de faire ici connaître son origine et ses commencemens.

Né à Italica * dans la Bétique, il appartenait néanmoins à l'Italie par ses ancêtres. Cette ville reconnaissait pour fondateur le premier Scipion l'Africain, qui, en quittant l'Espagne, dont il avait chassé les Carthaginois, déposa en un lieu voisin du Bétis * les soldats que l'âge et les blessures rendaient désormais incapables du service. La nouvelle ville s'accrut, devint florissante, et acquit les droits de municipe et de colonie romaine.

Le père de Trajan est le premier de sa famille qui soit parvenu aux honneurs dans Rome. Nous avons eu occasion de le nommer plusieurs fois, et toujours avec distinction et avec éloge, dans la guerre des Juifs. Il fut mis par Vespasien au rang des patriciens, s'éleva au consulat, et ayant été envoyé ensuite

Adoption
de Trajan.
Plin. Pan. 7.
10. et 13. 15.
Dio.
Victor uten-
que.
Eutrop.

* *Sevilla*
Veja.

Appian Iber

* *Le Gua-*
dalquivir

en Syrie avec l'autorité de gouverneur et commandant, par la valeur avec laquelle il réprima l'orgueil des Parthes, il obtint les ornemens du triomphe.

*Mém. de
Voad. des
belles-lettres
t. XXX,
p. 281.*

Son fils encore jeune l'accompagna sur l'Euphrate, et servit aussi sur le Rhin; et dès ses premières années, il se fit un grand nom dans les armes. Il endurcissait son corps aux fatigues; il faisait à pied de longues marches, comme le dernier soldat; il se rendit familiers, par une habitude assidue, tous les exercices militaires; il travailla dans toutes ses campagnes à acquérir les connaissances nécessaires à un homme destiné à commander les armées: populaire, affable, mais toujours avec dignité, il se faisait aimer du soldat, estimer et chérir de ses égaux. Il mérita ainsi les honneurs auxquels sa naissance lui donnait droit d'aspirer, et il devint consul ordinaire sous Domitien. Après son consulat, il paraît qu'il se retira en Espagne, puisque ce fut de là que Domitien le manda pour le mettre à la tête des légions de la basse Germanie. Dans cette place, l'une des plus brillantes de l'état, il suivit le même système de conduite, qu'il avait tenu n'étant que simple tribun: mêmes exercices, même constance à supporter les fatigues de la guerre,

même affabilité envers tous, sans préjudice de la fermeté et de l'autorité du commandement: et telle fut la recommandation qu'il se procura auprès de Nerva, à qui il n'était lié, comme je l'ai dit, ni par le sang, ni par un commerce d'amitié familière.

Les grandes qualités de l'âme étaient accompagnées dans Trajan des avantages du corps: une santé vigoureuse, une haute taille, un air de tête plein de dignité et de majesté, un âge mûr, qui ne se sentait pas néanmoins encore des infirmités de la vieillesse, quoiqu'il en portât dans ses cheveux blancs les marques vénérables. Il passait alors quarante ans. *Plin. Pan. 4.*

Nerva s'étant donc fixé au choix que lui dictait l'amour du bien public, prit occasion de la nouvelle qui était arrivée d'un avantage remporté par les armes romaines en Pannonie. Ayant alors ajouté à ses noms celui de *Germanique*, il monta au capitolé pour offrir à Jupiter la branche de laurier qui lui avait été envoyée comme signe de la victoire; et en présence de toute la multitude assemblée pour la cérémonie, il déclara qu'il adoptait Trajan. S'étant de là transporté au sénat, il associa son fils adoptif à tous ses droits: il lui conféra les titres de *César*, de *Germa-*

nique, d'Empereur, il lui fit part de la puissance tribunicienne. C'était moins un successeur qu'il se désignait, qu'un collègue qu'il se donnait.

Cette élection est un exemple rare et parfait des deux côtés. Nerva n'y eut en vue que l'intérêt de l'Empire, et Trajan avait été si éloigné de solliciter la première place de l'univers, qu'il ne savait pas même ce qui se passait à Rome; et qu'il se trouva fils de l'Empereur, et associé à la souveraine puissance, avant que d'y avoir seulement pensé. Il reçut à Cologne la nouvelle de son adoption, et la principale joie qu'il en ressentit, fut de pouvoir remédier aux maux qui l'avaient rendu nécessaire. Son nom seul avait abattu tout d'un coup la sédition, et rétabli le calme dans la ville; et sa vigueur acheva l'ouvrage, en vengeant l'insulte faite à la dignité impériale. Nerva lui avait demandé cette vengeance par une lettre écrite de sa main, où il employait un vers d'Homère, tiré de la prière de Chrysès à Apollon: « Que (1) les Grecs expient par vos traits
« les larmes qu'ils m'ont fait répandre. » Trajan manda près de sa personne Caspérius Elianus, et les autres instigateurs du trou-

(1) Hom. II, 1. 42.

ble, et il en délivra l'état, soit par la mort, soit par l'exil.

L'adoption de Trajan fut la dernière action d'éclat du règne de Nerva. Il n'abdiqua point l'Empire, mais il en remit tous les soins au digne successeur qu'il avait choisi, et il goûta le repos dont son âge et ses infirmités avaient besoin. Il vécut ainsi trois mois, au bout desquels s'étant laissé aller à un mouvement de colère contre Régulus, qui n'était que trop capable de lui en fournir l'occasion, il prit la fièvre, et en mourut vers la fin de janvier, étant consul pour la quatrième fois avec Trajan, qui l'était lui-même pour la seconde. Il avait régné un peu plus de seize mois, et vécu soixante douze ans.

Il est le premier Empereur qui ne fut pas d'origine Italienne. Sa famille était Crétoise, mais devenue Romaine, au moins depuis son bisayeul, qui eut grande part à l'amitié d'Auguste. Pour lui, il naquit à Narni, dans l'Ombrie, et fils, petit-fils, et arrière petit-fils de consul; il fut élevé lui-même deux fois au consulat, avant que de parvenir à l'Empire. Il aima la poésie; et, si nous en croyons Martial, il y réussit excellemment. C'est apparemment ce goût qui lui concilia l'amitié de Néron, sous lequel il obtint les ornemens

Mort
de Nerva.

Tillens.

du triomphe, n'étant encore que préteur désigné. On lui reproche l'intempérance dans l'usage du vin ; et sa réputation du côté des mœurs devient équivoque par le soupçon dont nous avons fait mention en parlant de la corruption des premières années de Domitien.

Trajan est le meilleur et le plus grand prince qu'aient eu les Romains.

Trajan passe avec raison pour le plus grand et le meilleur prince qu'aient jamais eu les Romains : on peut en citer qui l'aient égalé en bonté : on peut lui trouver parmi ceux qui l'ont précédé ou suivi des rivaux pour le mérite de la guerre. Sa gloire propre est d'avoir réuni les talens et les vertus, d'avoir mérité également l'admiration et l'amour. Ces deux caractères sont imprimés sur toutes les parties de sa conduite pendant un règne de près de vingt ans, et lui assurent le premier rang d'estime entre tous les Empereurs romains.

Il fallait que les affaires de la Germanie imposassent à Trajan une espèce de nécessité de rester dans le voisinage du Rhin et du Danube, puisque ni son adoption, ni la mort de Nerva ne le déterminèrent à revenir à Rome. Lorsqu'il sut que son père adoptif n'était plus, et le laissait par sa mort maître de l'Empire, son premier soin fut de

remplir les devoirs que la reconnaissance et la piété filiale exigeaient de lui. Suivant l'usage sacrilège qu'autorisait le paganisme, il le fit mettre au rang des dieux, et lui décerna un temple, un prêtre et des autels. En même temps il écrivit au sénat de sa propre main, pour renouveler l'engagement que Nerva avait pris avec cette compagnie de respecter la vie des sénateurs, et de n'en faire jamais mourir aucun.

Il passa en Germanie toute l'année de son second consulat, qui était la première de son règne. Nous ne pouvons néanmoins spécifier aucun exploit de guerre par lequel il ait signalé sa présence en ces contrées. Il fit mieux, il contint les Barbares, qui n'osèrent, même pendant que le Danube était glacé, profiter de la commodité du passage pour entreprendre leurs courses accoutumées. Non moins sage que vaillant, Trajan arrêta aussi l'ardeur du soldat romain, qui voulait entrer sur les terres ennemies. Cette conduite, également éloignée de la mollesse et de la témérité, lui réussit. Les Germains, qui avaient appris à mépriser, sous Domitien, les armes romaines, commencèrent à les redouter. Ils demandèrent la paix, et donnèrent des otages.

Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au sénat. AN R. 849. Plin. Pan. II. Dio.

Les barbares contents. Plin. Pan. 12-19.

La
discipline
rétablie.

Un autre objet, bien digne d'un grand prince, l'occupa encore dans ces commencemens de son règne. Ce fut le rétablissement de la discipline militaire, non-seulement dans l'armée qu'il commandait en personne, mais dans toutes celles de l'Empire. Les défiances éternelles et sanguinaires de Domitien avaient mis les généraux dans la nécessité d'appréhender de trop bien faire. Ils laissaient tout languir, de peur que la gloire qu'ils acquerraient ne devint un crime. Trajan plein de mérite n'était point alarmé d'en trouver dans ses inférieurs. Au contraire, il leur inspirait, et par ses ordres, et par ses exemples, toute la vigueur et toute l'activité nécessaires pour rendre le soldat soumis à ses chefs et terrible aux ennemis. Afin que ses lieutenans fussent respectés, il les honorait (1) lui-même. Il n'affectait point de les obscurcir par l'éclat de la majesté impériale, et il voulait qu'en sa présence et sous ses yeux ils exerçassent tous leurs droits, et jouissent de toute leur autorité.

Trajan
refuse le
consulat.
Plin. Pan.
56-58.

Trajan était encore en Germanie au commencement de l'an de Rome huit cent cinquante, qui eut pour consuls Palma et

(1) Plin.

Sénécion. C'était un usage établi que les Empereurs prissent le consulat immédiatement après leur avènement au trône, et le sénat ne manqua pas d'inviter et de presser Trajan de se conformer à l'exemple de ses prédécesseurs. La modestie de ce prince le porta à penser que s'étant trouvé consul lorsque, par la mort de Nerva, il était parvenu à l'Empire, il avait satisfait à la coutume. Il refusa le consulat qu'on lui offrait, et il laissa à deux particuliers l'honneur d'ouvrir l'année.

Résolu enfin de revenir à Rome, où le rappelaient les vœux de tous les citoyens, il se mit en marche avec un cortège digne du rang suprême, mais exactement discipliné. Les pays qu'il traversa n'éprouvèrent ni vexation, ni rapine, ni injustice. La mémoire était toute récente du ravage qu'avait causé sur cette même route le passage de Domitien; et Trajan, pour aider à rendre plus exacte cette comparaison, qui tournait toute à sa gloire, donna dans un placard affiché publiquement par son ordre, le calcul des sommes dépensées pour le voyage de son prédécesseur et pour le sien. Sur quoi Plin lui adresse cet éloge accompagné d'une judicieuse réflexion (1):

Il revient à
Rome.
Modestie de
son retour,
AN R. 85G.
Plin. Pan.
20.

(1) Plin.

« Dans une pareille démarche, lui dit-il,
« vous aviez moins en vue votre gloire que
« l'utilité commune. »

Il accepte
le nom de
Père
de la Patrie.
21.

C'est entre le départ de Trajan et son arrivée à Rome, que Pline, dans son panégyrique, place l'acceptation du nom de *père de la patrie*, qui était offert à ce prince depuis long-temps par le sénat. Trajan voulut mériter un si beau titre avant que de le porter; et ce ne fut que lorsqu'il crût s'en être rendu digne par ses bienfaits, qu'il se résolut à le recevoir, moins encore comme un honneur, que comme un engagement à traiter ses citoyens comme ses enfans.

Son entrée
dans Rome.

Il prouva ces sentimens le jour de son entrée dans Rome, qui ne parut pas tant l'entrée d'un souverain dans sa capitale, que le retour d'un père au milieu de sa famille. Il marchait à pied, précédé de ses licteurs, qui gardaient un silence modeste, et suivi de quelques compagnies de soldats aussi tranquilles que des bourgeois (1). Revenu Empereur au lieu d'où il était sorti simple particulier, il ne paraissait point qu'il fût arrivé en lui aucun changement. S'égalant à tous, il n'affectait d'autre supériorité que celle de la vertu. Il reconnaissait ses anciens amis, et pre-

(1) Plin. Pan. 21.

nait plaisir à en être reconnu. Il saluait gracieusement les sénateurs et les premiers de l'ordre des chevaliers. Tout le monde avait la liberté de l'approcher, et il fut souvent obligé de s'arrêter par la foule qui le pressait.

On peut aisément juger que cette foule était immense. Aux motifs généraux qui attirent toujours une grande multitude à ces sortes de cérémonies, se joignait celui d'une affection tendre pour un prince si plein de modestie et de bonté. Tout âge, tout sexe y accourut : les malades (1) même s'y traînaient pour satisfaire leurs yeux par un spectacle qui, en les comblant de joie, semblait leur rendre la santé. Les uns disaient qu'ils avaient assez vécu, puisqu'ils voyaient Trajan à la tête de l'Empire; les autres en concluaient que c'était pour eux une nouvelle raison de souhaiter de vivre. Les femmes se louaient de leur fécondité, et elles félicitaient leurs enfans d'avoir à passer leur vie sous un gouvernement qui ne serait occupé que du soin de les rendre heureux.

C'est au milieu de ces discours si flatteurs pour une belle ame, que Trajan monta au capitole, et ensuite se rendit au palais im-

(1) Plin. Pan. 22.

Dio.

périal, où il entra du même air que s'il eût revu sa demeure privée. Plotine, sa femme, imitait sa modestie ; et lorsqu'elle fut sur les degrés du palais, se tournant vers la multitude qui la suivait, elle lui adressa ces paroles remarquables : « Telle que j'entre
« ici, telle je veux en sortir. La fortune ne
« changera rien dans mes mœurs. »

Il fit au
peuple
une largesse,
et y com-
prend les en-
fans. 25-28.

Il n'y avait point de fard ni d'artifice dans la conduite si aimable et si populaire de Trajan. Elle partait du cœur, et les effets y répondirent. Il n'avait encore payé aux troupes que la moitié de la gratification que les Empereurs avaient coutume de leur faire en arrivant à la souveraine puissance ; et le peuple, qu'il paraissait moins important de contenter, reçut de lui en entier la distribution destinée au soulagement des pauvres citoyens. Il fit cette largesse noblement ; et au lieu de l'usage établi de n'y compter que les présens, il voulut que ceux qui étaient retenus ou par affaires, ou par maladie, ou par quelque autre raison que ce pût être, reçussent, dès qu'ils se présenteraient, la libéralité à laquelle ils avaient droit. Il y comprit même les enfans en bas âge, sans attendre qu'on lui demandât cette grace, en se faisant une joie de prévenir les

vœux des pères. Les réflexions de Pline sur ce dernier article sont si belles, que je ne puis me résoudre à en priver mon lecteur. « Vous avez voulu, dit-il à Trajan, que,
« dès les premières années de leur enfance,
« vos citoyens trouvassent en vous un père
« commun, à qui ils fussent redevables de
« leur éducation ; qu'ils crussent et se for-
« tifiassent par vos dons, puisqu'ils crois-
« soient pour vous ; que les alimens que
« vous leur auriez accordés dans un âge
« tendre, les conduisissent à être un jour
« payés comme vos soldats ; et que tous
« vous dussent autant à vous seul, que
« chacun doit à ceux de qui il tient la
« vie. »

Les expressions de Pline semblent marquer non une libéralité passagère, mais un secours continué pendant toute la durée de l'éducation : et, suivant Dion, Trajan ne renferma pas dans Rome une munificence si louable ; il l'étendit à toutes les villes de l'Italie (1).

Dio.

(1) On a trouvé en 1747, à Plaisance, un acte original, gravé sur une table d'airain, qui atteste cette libéralité de Trajan, et les fonds assignés par lui pour les alimens des enfans de l'un et l'autre sexe. Cet acte a été inséré par M. Terrasson, dans son *Histoire de la Jurisprudence romaine*.

Plin. Pan.
41.

Pendant qu'il répandait ainsi ses bienfaits, infiniment éloigné de retirer d'une main ce qu'il donnait de l'autre, il dispensa même les peuples et les villes des contributions volontaires que les nouveaux Empereurs avaient coutume de recevoir de leur part.

Il procure
l'abondance
dans Rome
par la
douceur du
gou-
vernement.
29-32.

Il se fit aussi un devoir de procurer l'abondance dans Rome et dans l'Italie, sans néanmoins épuiser les provinces. Les Empereurs avaient toujours eu grande attention à approvisionner leur capitale; mais pour y réussir, ils employaient souvent les enlèvements violens de blés, les extorsions, les vexations. La voie dont se servit Trajan fut la douceur du gouvernement. Il donna une liberté entière à un commerce si nécessaire. Les peuples des provinces trouvaient leur avantage à apporter leurs blés en Italie: le fisc les payait avec fidélité. Ainsi l'abondance régnait dans Rome, et la disette ne se faisait sentir en aucun endroit. Trajan prit des mesures, et fit des établissemens qui tendaient à perpétuer ce bien si desirable aux peuples, et si nécessaire à la tranquillité de l'état.

Vict.

Plin.

La ville de Rome était si abondamment pourvue, qu'elle devint la ressource de l'Égypte affligée de la famine. Cette riche et

fertile contrée nourrissait ordinairement en grande partie la capitale de l'univers; mais la crûe du Nil ne s'étant point portée à la hauteur convenable, l'Égypte fut frappée de stérilité. Elle implora le secours de Rome, à qui elle avait été jusqu'alors si utile; et Rome, par la sage prévoyance de Trajan, se trouva en état de lui rendre le service qu'elle était accoutumée d'en tirer elle-même tous les ans.

Trajan eut la même attention à remédier à toutes les calamités qui arrivèrent sous son règne. Rome souffrit une violente inondation du Tibre et plusieurs incendies, dans l'un desquels fut brûlé le palais d'or de Néron. Il y eut en différentes provinces des tremblemens de terre, des disettes, des maladies contagieuses. La bonté du prince apporta à chaque plaie les soulagemens convenables. Pour prévenir, s'il était possible, la chute des maisons dans les secousses des tremblemens de terre, et diminuer les frais des réparations, il défendit qu'on leur donnât plus de soixante pieds de hauteur.

Les délateurs avaient régné sous Domitien, et la facilité excessive de Nerva l'avait empêché de pousser contre eux la sévérité aussi loin que l'exigeait la grandeur de leurs for-

Attention
de Trajan à
remédier
à différentes
calamités.
Vict. Epit.
et *Euseb.*
Chron.

Il purge
Rome de la
race des
délateurs.
Plin. Pan.
94-95.

faits. Trajan suppléa à ce qu'aurait dû faire son prédécesseur, et il purgea Rome de toute cette race malfaisante, qu'il fit embarquer sur des vaisseaux, et transporter dans les mêmes îles désertes où tant d'innocens, à leur poursuite, avaient été confinés. Si nous nous en rapportons aux expressions de Pline, il semblerait que cette flotte odieuse eût été livrée à la merci des vents et des tempêtes. C'est apparemment un tour oratoire, qui, apprécié à sa juste valeur, signifie que l'on n'attendit pas la saison favorable pour mettre en mer des criminels si détestés, et que l'on était disposé, s'ils périssaient dans le trajet, à se consoler aisément d'une semblable perte.

A cet exemple si redoutable pour les délateurs à venir, Trajan ajouta une ordonnance sévère, qui encherissait sur celles de Tite et de Nerva, et qui prononçait des peines plus rigoureuses contre ceux qui seraient convaincus d'avoir accusé injustement. Les délateurs, comme je l'ai observé ailleurs, étaient un mal qui naissait de la disposition des lois romaines, selon lesquelles il était permis à tout citoyen de se porter pour accusateur en matière criminelle. L'usage de la partie publique dans les tribunaux n'était point connu.

Il fallait donc laisser aux particuliers la liberté d'accuser: mais Trajan prit toutes les précautions possibles pour prévenir les accusations injustes et tyranniques.

Les droits du fisc y servaient souvent d'occasion. Les délateurs affectaient de faire valoir ces droits, et de les étendre, pour avoir lieu, sous ce prétexte spécieux, de satisfaire leur cupidité. Trajan (1), ennemi de toutes flatteries, se tenait particulièrement en garde contre celles qui se couvraient d'un zèle faux pour ses intérêts. Il n'abolit point sans doute les redevances qui lui appartenaient légitimement, mais il empêcha qu'on n'en prit occasion de vexer les citoyens. Les tribunaux étaient ouverts à quiconque croyait avoir à se plaindre des agens et des intendans de l'Empereur; et le fisc, dont la cause n'est jamais mauvaise, dit Pline, que sous un bon prince, perdait souvent son procès.

On rapporte que Plotine sa femme l'aida à conserver sa gloire exempte de toute tache sur ce point. Pline assure que les intendans choisis par Trajan étaient si gens de bien, que dans les affaires qui regardaient les droits du prince, souvent les particuliers ne demandaient point d'autres juges. Mais un bon

(1) Plin. Pan. 41.

Il est attentif à empêcher l'abus des droits du fisc. Plin. Pan. 36.

Vict. Epit. in Juliano.

prince peut être trompé. Les distractions causées par les autres soins du gouvernement, la pente même à la facilité et à l'indulgence, donnent lieu aux méchans d'obtenir, contre l'intention du souverain, des places destinées à la vertu, et d'abuser du pouvoir qu'ils se trouvent avoir en main. Le cas, dit-on, arriva sous Trajan, et quelques-uns de ses intendans tourmentèrent les provinces par des rapines odieuses. Averti par Plotine, il punit les coupables, et il tint la main à prévenir dans la suite de pareils inconvéniens. Il avait coutume de dire, que le fisc est dans l'état ce qu'est dans le corps humain la rate (1), qui ne peut croître sans que les autres membres en souffrent et tombent dans l'amaigrissement.

Il modère
l'imposition
du ving-
tième.
Plin. Pan.
37-40.

Trajan ne craignit pas même de diminuer ses revenus, en faisant de nouvelles restrictions au droit de vingtième sur les successions collatérales établi par Auguste, et déjà modéré par Nerva; et il voulut même que son ordonnance eût un effet rétroactif, par rapport aux degrés de parenté qu'elle affranchissait de cette imposition, et que ceux

(1) Je ne sais si ce que Trajan dit ici de la rate est fondé sur l'expérience. Il suffit que telle fut alors l'opinion commune.

qui, se trouvant dans le cas de la nouvelle exemption, n'auraient pas encore payé, ne pussent y être assujettis.

Ce qui est bien remarquable, c'est qu'après toutes ces libéralités de différentes espèces que je viens de rapporter, Trajan se trouvait dans l'abondance. La frugalité, la bonne économie, la modestie du prince suffisaient seules, comme Plinè a soin de l'observer, pour suppléer à la diminution de ses revenus, et pour faire face à toutes les dépenses qu'exigeaient de lui son inclination à soulager les peuples et à les combler de ses bienfaits.

Il n'est pas besoin de dire que sous un si bon prince les accusations de prétendus crimes de lèse majesté ne furent point écoutées : on était même délivré de toute crainte à cet égard. On ne (1) faisait plus consister la sagesse à se laisser oublier, et à ensevelir ses talens dans les ténèbres. Le mérite osait se montrer; et au lieu d'attirer des périls et des disgrâces, il était récompensé et honoré. Trajan aimait dans les citoyens la fermeté et l'élevation d'ame. Loin d'humilier et d'abatre les courages vigoureux, il se faisait un devoir de nourrir en eux la noblesse et la générosité des sentimens : c'était à eux qu'il

(1) *Plin. 44.*

donnait les charges, les sacerdoces, les gouvernemens de provinces : c'était pour eux qu'il prodiguait les témoignages de son estime et de son amitié. Il pensait (1) avec raison que comme il n'y avait rien de plus différent que le despotisme et la puissance d'un Empereur ; aussi nuls caractères n'étaient plus disposés à aimer leur prince, que ceux qui souffraient le plus impatiemment la servitude.

Il n'ouvrait donc point son cœur aux soupçons, aux craintes, aux alarmes. Sa vertu lui répondait de la fidélité de ceux qui devaient lui obéir. Il prouva bien cette noble confiance, lorsque mettant Saburanus en possession de la charge de préfet du Prétoire, il lui dit, en lui donnant l'épée qui était la marque de sa dignité : « (2) Je vous confie « cette épée pour l'employer à me défendre, « si je gouverne bien ; ou contre moi, si « je me conduis mal ». Parole magnanime, mais d'ailleurs propre à autoriser l'idée que nous avons donnée du gouvernement de Rome sous les Empereurs, et à faire connaître que la constitution de l'état était toujours républicaine au fond, et que la dignité impériale était regardée comme une simple magistrature.

(1) Vict.

Mot célèbre
de Trajan
à son préfet
du
prétoire.
Plin. 67.
Dio. Vict.

Trajan avait eu dans la tyrannie de Domi-
tien une bonne leçon, dont sa modération
était en partie l'effet et le fruit. « Vous (1)
« avez vécu avec nous, lui dit son panégy-
« riste ; vous avez couru des risques, res-
« senti des alarmes : telle était alors la con-
« dition du mérite et de la vertu. Vous savez,
« et vous avez éprouvé combien détestent
« les mauvais princes ceux mêmes qui les
« rendent mauvais ; vous vous souvenez des
« souhaits et des plaintes que vous partagiez
« alors avec nous ; et maintenant que vous
« êtes Empereur, vous vous conduisez par
« les sentimens que vous avez pris n'étant
« que particulier ».

Pline en parlant ainsi ne faisait que répéter
le langage de Trajan lui-même, qui, lors-
qu'on lui reprochait de ne pas assez conserver
une prétendue dignité dans sa conduite, de
descendre à une trop grande familiarité,
répondait : « (2) Tels que j'ai souhaité, dans
« l'état de particulier, que les Empereurs
« fussent à mon égard, tel, devenu Empe-
« reur, je veux être à l'égard des particu-
« liers ». En effet, suivant l'exemple d'Auguste,
il visitait ses amis, sains et malades ;

(1) Plin.

(2) Plin.

Ses senti-
mens pen-
dant qu'il
était particu-
lier, furent la ré-
gle de sa
conduite
lorsqu'il se
vit
Empereur.
Plin. 44.

s'ils célébraient chez eux quelque fête domestique, il venait se ranger parmi les convives, il prenait place souvent dans leurs voitures : il se sentait assez de mérite réel, pour n'avoir pas besoin de le rehausser par le faste.

Il eut des amis, parce qu'il aimait lui-même. Sa confiance en Sura. *Plin. 85. Dio. ap. Val. Vict. Epit.*

Il (1) avait des amis, parce qu'il était ami lui-même au sens le plus exact ; et il mettait en eux son entière confiance. On avait voulu lui rendre suspect Licinius Sura, qui lui était très-attaché, et qui paraît même avoir contribué à le faire adopter par Nerva. Trajan alla souper chez Sura : en entrant dans la maison, il renvoya toute sa garde ; il employa le ministère du chirurgien de ce sénateur pour quelques soins que demandaient ses yeux ; il se fit raser par son barbier ; et après avoir pris le bain et soupe, il dit le lendemain à ceux qui avaient tenté de faire naître dans son esprit des soupçons : « Si Sura eût eu le dessein de me tuer, il l'aurait fait hier. »

C'est ainsi que Trajan se rendait digne d'être aimé de cœur et d'affection. Il savait (1) que l'amour ne se commande pas, et qu'il ne s'obtient que par l'amour. « Un prince, » dit Pline, peut être haï de quelques-uns,
(1) Plin.

« sans haïr lui-même ; mais s'il n'aime, il ne peut être aimé ». Bien loin de craindre de s'avilir par l'amitié, Trajan ne connaissait rien de si bas pour un souverain que de haïr. Aimer lui était aussi doux que d'être aimé.

L'histoire compte au rang des principaux de ses amis, Sura, dont je viens de parler, Sossius Sénécion, à qui Plutarque adresse plusieurs de ses traités moraux, Cornélius Palma, et Celsus. Trajan leur fit à tous dresser des statues, et il honora la mémoire de Sura, qui mourut avant lui, par de magnifiques funérailles, et par un monument qu'il consacra à son nom. Il construisit des bains, qu'il fit appeler les *bains de Sura*.

Dio.

Vict. uterque.

Il aimait ses amis pour eux-mêmes, et sans intérêt ; n'exigeant point leurs services, et se faisant une loi de leur laisser la liberté, soit de demeurer auprès de sa personne, soit de se retirer de la cour, s'ils préféraient le repos. C'est de quoi Pline nous fournit un exemple remarquable. Un préfet du Prétoire, qui avait été mis en place par Trajan, sans avoir désiré ni recherché cet emploi, s'en dégoûta bientôt, et demanda la permission de le quitter, et d'aller passer le

Il aimait ses amis sans intérêt. *Plin. 85-87.*

reste de ses jours à sa campagne. L'Empereur eût bien souhaité le retenir ; mais il ne voulut point lui ordonner de rester. Il céda à ses instances sans cesser de l'aimer ; il l'accompagna jusque sur le rivage de la mer ; il l'embrassa tendrement au moment de la séparation ; et en l'invitant à revenir, il lui permit de s'en aller.

Facilité de
ses
audiences.
47-49.

Ses bontés ne se faisaient pas sentir à ses seuls amis : elles éclataient dans la facilité de ses audiences, auxquelles il admettait tout le monde indifféremment. Nulle place publique, nul temple n'était plus ouvert ni plus accessible que le palais de Trajan. Nerva avait fait mettre sur le frontispice du palais impérial cette inscription :

PALAIS PUBLIC.

Trajan remplissait toute l'étendue de ce terme. Il semblait que la demeure du prince fût la demeure de tous les citoyens : on n'y trouvait nulle porte fermée, on n'y éprouvait nul rebut, nulle difficulté de la part des gardes : tout y était modeste et tranquille comme dans une maison privée. Trajan faisait accueil à tous, écoutait tous ceux qui se présentaient. Humain, affable, occupé des affaires

dont on venait lui parler, comme s'il n'en eût eu aucune autre ; il se prêtait même aux conversations familières de ceux qui n'avaient point d'affaire à lui communiquer. On avait pleine liberté de venir lui rendre des devoirs, pleine liberté de s'absenter. Vivant ainsi au milieu de ses citoyens, comme un père au milieu de ses enfans, il trouvait dans l'amour des peuples une sûreté que les gardes redoublées, la terreur et la cruauté n'avaient pu procurer à Domitien. On, dit Pline, nous apprenons par expérience que la meilleure défense d'un prince est sa bonté et sa vertu. Nulle citadelle, nul rempart plus invincible, que de n'avoir besoin ni de citadelle ni de rempart.

Trajan savait goûter les douceurs de la société, et elles étaient l'assaisonnement de ses repas. Il avait toujours à sa table quelques-uns des premiers et des plus vertueux citoyens. La liberté et même l'enjouement régnaient dans ses entretiens. Il attaquait, il répondait. On n'admirait point la vaisselle d'or et d'argent, ni la variété des mets et la finesse des ragoûts. Une gaieté aimable, des propos familiers, quelquefois roulant sur des matières de littérature, faisaient de la table de Trajan un vrai et agréable délas-

Gaieté
familiale
dans
ses repas.

sement et pour l'Empereur et pour ses concives.

Son goût
pour
la chasse.

En général, les manières de Trajan étaient simples, et ses divertissemens portaient ce caractère de simplicité. Il aimait la chasse, et il s'y exerçait sans faste et sans mollesse, allant lui-même lancer la bête, et la poursuivant à travers monts et vallées. S'il faisait quelque promenade sur mer, il observait la manœuvre; il s'y exerçait lui-même, et maniait la rame, quand il s'agissait de vaincre la violence des vents et des flots. Je ne me lasse point d'employer ce que je trouve de plus beau dans les réflexions de Pline. Voici de quelle manière il raisonne sur la nature des amusemens de Trajan: (1) « Il est, dit-il, « des plaisirs qui rendent témoignage à l'innocence des mœurs et à la tempérance de celui qui les goûte. Quel est l'homme dont les occupations n'aient pas au moins une apparence de sérieux? Le loisir nous décele. L'exercice de la chasse, tout militaire, fait honneur à un prince, dont les délassemens ne sont qu'un changement de travail. Ce n'est pas, ajoute Pline, que le soin d'endurcir le corps et de le rendre robuste, doive être regardé par lui-même

(1) Plin. 82.

« comme digne de grands éloges : mais si ce « corps plein de vigueur est gouverné par « une ame encore plus vigoureuse, si à la « force extérieure on joint un courage qui « ne se laisse point énerver ni amollir par « les faveurs de la fortune et par les voluptés « qui environnent le trône, c'est alors que « je louerai un exercice où la fatigue plaît, et « qui fait acheter l'accroissement des forces « par des courses laborieuses ».

L'exemple des vertus de Trajan influa d'abord sur sa famille. Sa femme et sa sœur imitaient sa modestie : elles vivaient dans une parfaite union, et le rendaient aussi heureux dans son domestique, qu'il était grand au dehors. Au moins c'est ainsi qu'en parle Pline, dont peut-être les éloges souffrent ici quelque restriction; car la protection constante que Plotine accorda à Adrien contre l'inclination de Trajan, et la manœuvre qu'elle fit jouer pour élever le même Adrien à l'Empire, ne donnent pas une fort bonne idée de la déférence de cette impératrice pour les volontés de son époux.

Mais rien ne nous empêche d'ajouter foi au témoignage de Pline, lorsqu'il assure que les mœurs publiques se réformèrent sur celles

Fruits du
bon
exemple.
du prince.
Plin. 83-84.

du prince, et que sous un Empereur si vertueux on eût honte d'aimer le vice. « Telle est, dit-il, la force de l'exemple du « souverain : nous sommes une cire molle « entre ses mains : nous le suivons par-tout « où il nous mène, car nous voulons mériter son affection et son estime; et c'est de « quoi ne peuvent se flatter ceux qui ne lui « ressemblent pas. Ajoutez le puissant motif « des récompenses. En effet, la vertu ou le « vice récompensé fait les bons ou les « mauvais. Peu d'hommes ont l'ame assez « élevée pour aimer le bien en lui-même, « et pour ne pas se décider entre la vertu et « son contraire, suivant le succès. Le très-grand nombre est de ceux qui, voyant le « prix du travail s'accorder à la nonchalance, « et la folie de la débauche emporter les « honneurs dûs à la sagesse et à la bonne « conduite, veulent parvenir par les voies « qui réussissent aux autres, et imitent les « vices honorés. Et réciproquement lorsque « la vertu attire la faveur du prince et les « graces qui en sont les suites, son éclat naturel, secondé par la récompense, reprend « ses droits sur les cœurs. »

La multitude même se montra docile aux leçons de vertu que Trajan lui donnait. On

sait quel était l'enthousiasme du peuple pour le jeu des pantomimes. Domitien les avait chassés : Nerva avait été forcé de les rétablir. Le peuple demanda à Trajan la suppression d'un spectacle enchanteur, qui réunissait tous les attrait du vice. Ainsi ce prince eut la gloire de réformer un abus pernicieux, sur la prière de ceux mêmes qui en avaient toujours été les protecteurs; et au lieu d'y employer la crainte, guide infidèle dans la route du devoir, il laissait à ceux qu'il au bien, l'honneur de paraître s'y être portés de leur propre mouvement.

L'heureuse influence de l'exemple de la capitale s'étendit aux provinces. Le premier magistrat de Vienne en Gaule, nommé Trébonius-Rufinus, supprima, par une ordonnance, des combats gymniques qu'un citoyen de la ville avait fondés par son testament. L'affaire excita une contestation, et fut portée au tribunal de Trajan qui la jugea, assisté d'un conseil choisi : Pline en était. Après que Trébonius eut plaidé lui-même sa cause, on alla aux voix; et Junius-Mauricus opina pour confirmer la suppression ordonnée par le magistrat de Vienne, et il ajouta : « Plût aux dieux; que l'on pût aussi « abolir les mêmes spectacles dans Rome ! »

Le peuple lui demande l'expulsion des pantomimes. 46.

Combats gymniques supprimés à Vienne. Plin. Ep. IV. 22.

Son avis passa, et les combats gymniques de Vienne demeurèrent supprimés.

Trajan protége les lettres et les beaux-arts. *Plin. Pan.* Trajan, sans être lui-même savant, témoigna beaucoup d'estime pour les beaux arts et pour ceux qui en faisaient profession. Son

47. Vict. Epit.

goût livré aux armes ne lui avait pas permis de cultiver les lettres. Mais en esprit supérieur, il ne laissait pas de sentir tout le prix des connaissances qu'il ne s'était pas trouvé dans le cas d'acquérir : il les aimait, il se plaisait à en entendre parler : pour en faciliter la propagation, il établit les bibliothèques. Il rappella donc à la vie toutes les parties de la littérature qui périssaient par la persécution qu'elles avaient soufferte sous Domitien. Il avait raison de protéger l'étude de la sagesse, et tous les arts qui perfectionnent l'humanité, puisqu'il remplissait dans sa conduite les devoirs qu'ils prescrivent. Leurs leçons faisaient son éloge, et pour l'honneur qu'ils lui procuraient, il leur devait l'amour et la protection.

Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. 50.

Plin. nous rend compte encore de plusieurs autres traits du bon Gouvernement de Trajan ; et je vais les rapporter dans l'ordre selon lequel il les présente. « Vous nous rendez, » lui dit-il, participans de vos biens, de votre demeure auguste, de votre table :

« et en même temps vous voulez que nous jouissions de la propriété de ce qui nous appartient. Vous n'envahissez point toutes les possessions des particuliers, comme ont fait plusieurs de vos prédécesseurs. César voit quelque chose qui n'est point à lui ; et enfin l'état se trouve plus grand que le domaine du prince. »

Trajan fit plus. Se trouvant surchargé de cette multitude de maisons de plaisance, de palais, de jardins superbes, que l'avidité des premiers Césars avait envahis, il en fit mettre en vente une partie, il en donna une autre ; ne croyant posséder rien plus réellement que ce qu'il possédait par ses amis.

Il met en vente ou donne une grande partie des maisons impériales.

Si par modestie et par libéralité il se défesait d'un grand nombre de bâtimens qui appartenait à l'Empereur, on conçoit aisément qu'il était peu curieux d'en construire de nouveaux à son usage. Trajan aimait la magnificence, mais par rapport aux édifices publics. Plin. fait mention de portiques, de temples élevés ou achevés par ses ordres, d'une augmentation importante faite au cirque, dans laquelle il ne voulut point avoir de loge séparée, content d'être assis au spectacle comme les simples citoyens.

Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics. 51.

Dans la suite de son règne il exécuta de plus grands ouvrages encore. Le plus célèbre est la nouvelle place qu'il bâtit dans Rome, et qui porta son nom. Pour en préparer le sol, il fallut couper une colline de cent vingt-huit pieds de hauteur. Il l'environna de galeries et de belles maisons, et il érigea au milieu la fameuse colonne qui subsiste encore aujourd'hui sous son nom, destinée à lui servir de tombeau, et dont la hauteur marque, ainsi que le porte l'inscription (1), celle à laquelle s'élevait anciennement le terrain qui a été applani. Cette place et cette colonne sont les ouvrages qui frappèrent d'une plus grande admiration l'Empereur Constance, lorsqu'il vint à Rome : il les trouva inimitables, et désespéra de pouvoir jamais rien faire de pareil.

Dio.
Ann. Marc.
L. XVI.

En embellissant Rome, Trajan ne négligea point les provinces: il y établit diverses colonies: Il tira un grand chemin dans toute la longueur de l'Empire d'Orient en Occident, à travers des nations barbares, depuis le Pont Euxin jusqu'en Gaule. Il fortifia des camps et des châteaux sur les frontières, et dans tous les endroits qui pouvaient en avoir besoin. En Espagne, où il était né, un pont sur le Tage à Alcantara, ouvrage merveilleux, et de

Vict.
Claudian de
Col. Traj.

(1) AD DECLARANDUM QUANTÆ ALTITUDINIS MONS ET LOCUS TANTIS OPERIBUS SIT EJESTUS.

grands chemins que tant de siècles n'ont pu entièrement détruire, sont des monumens subsistans de sa magnificence. Je parlerai ailleurs du port qu'il construisit à Civitavecchia, et du pont qu'il bâtit sur le Danube.

Un prince qui faisait ainsi le bonheur de l'univers, en faisait pareillement les délices: et la reconnaissance publique se manifestait envers lui d'une manière aussi simple que vraie. On ne lui décernait point les honneurs divins. Ses statues ne remplissaient point la ville: il n'y en paraissait qu'un petit nombre, et du même métal dont étaient celles de Brutus et des Camilles, de qui il représentait si bien les vertus. Ses éloges ne faisaient point retentir le sénat, à temps, à contretemps. Les sénateurs ne se croyaient et n'étaient point obligés, lorsqu'ils opinait sur des matières totalement étrangères, d'offrir hors de propos leur encens au souverain. Ils le louaient quand l'occasion l'exigeait, par effusion de cœur, naïvement, uniment, sans emphase, sans exagération. La sincérité de leurs éloges les dispensait du faste dont la flatterie a besoin pour couvrir ses mensonges.

Par cette conduite ils entraient dans les intentions de Trajan, dont la modestie refu-

Témoignages simples et vrais de la vénération publique envers Trajan.
Plin. 52-55.

Ils préfèrent aux honneurs excessifs.

sait tous les titres et tous les honneurs qui sortaient de l'ordre commun. « Vous savez, « lui dit Pline, où réside la vraie gloire « d'un monarque, gloire immortelle, et sur « laquelle ne peuvent rien ni les flammes, ni « la durée des siècles, ni la jalouse malignité « des successeurs. Les arcs de triomphe, les « statues, les autels et les temples sont sujets « à périr par vétusté, à tomber dans l'oubli, « à éprouver la négligence de la postérité, « et même à réveiller ses censures. Mais une « ame élevée au-dessus d'une vaine ambi- « tion, et qui sait donner des bornes et un « frein à l'orgueil d'un pouvoir illimité, « voilà ce qui assure des honneurs que le « temps ne peut flétrir, et auxquels il com- « munique au contraire une nouvelle fleur « et une nouvelle vie. On loue plus volon- « tiers un prince qui se gouverne par ces « maximes, à proportion que l'on y est « moins obligé par la nécessité. Ajoutons « que les souverains sont certains par leur « état d'une renommée qui peut être bonne « ou mauvaise, mais qui ne peut finir. Ce « qu'ils ont donc à souhaiter, ce n'est pas « qu'on se souvienne d'eux jamais, mais que « leur mémoire soit honorée. Or, c'est ce « qu'ils obtiendront par les bienfaits et par

« la vertu, et non par les images et les « statues. »

Trajan ne souffrit jamais de son vivant qu'on lui érigeât des temples. Pour ce qui est des trophées, des arcs de triomphe, il ne s'opposa point à cette sorte de monumens lorsqu'il les eut mérités par ses exploits : on l'a même accusé de les avoir trop multipliés ; et tout le monde sait la plaisanterie par laquelle on le comparait à la pariétaire, parce que son nom, ainsi que cette herbe, s'attachait à toutes les murailles. C'est à tort qu'on a dit que l'ivresse de sa haute fortune et des succès militaires apporta dans la suite quelque altération à la noble simplicité de ses premiers sentimens : je ne vois rien, au contraire, qui nous empêche de penser avec Pline, que les témoignages de la vénération publique que lui attira sa bonté, étaient, non-seulement dans la vérité, mais, selon son goût, bien au-dessus des monumens les plus fastueux.

La nation lui donna le surnom d'OPTIMUS, On lui
dona le surnom d'Optimus.
Plin. 2-18. très-bon, surnom nouveau, et dont l'arrogance des précédens Empereurs laissait les prémices à Trajan. Ils avaient été curieux d'accumuler des titres superbes, et ils avaient négligé celui-ci, qui, au jugement des justes

*Ann. Mars.
L. XXVII.*

estimeurs des choses, est sans contredit le plus beau dont puisse être décoré un mortel. Trajan en sentit toute la valeur; et par la continuité d'une bonne conduite, soutenue pendant tout le cours de son règne, il s'en montra si digne, qu'il se le rendit propre en quelque façon. Ce nom devint son attribut spécial, son caractère distinctif; et dans les temps postérieurs, lorsque l'on prodiguait aux nouveaux princes les acclamations les plus flatteuses, on leur souhaitait qu'ils fussent plus heureux qu'Auguste, et meilleurs que Trajan : FELICIOR AUGUSTO, MELIOR TRAJANO.

Tillem. not. 6. sur Trajan. Il est probable que l'usage de ce titre pour Trajan ne s'établit que par succession de temps. On peut croire que ce ne fut point une délibération expresse, mais la voix publique qui le lui donna d'abord. Il s'accrédita peu à peu, et s'introduisit par degrés dans les monumens et dans les actes. Ce n'est que vers la fin du règne de cet Empereur qu'on le trouve employé communément sur ses médailles.

Acclamations du peuple et du sénat pleines de tendresse, et Outre ce titre durable que l'amour du peuple et du sénat consacra à Trajan, souvent des acclamations subites, et que l'on doit regarder comme l'expression impétueuse d'une

affection qui ne pouvait se contenir, remplissaient ce bon prince de joie, et le couronnaient de gloire. On s'écriait souvent en sa présence : « Heureux citoyens! Heureux Empereur! Puisse-t-il renouveler toujours les mêmes traits de bonté! Puisse-t-il entendre toujours sortir de notre bouche les mêmes vœux! » Et à de si tendres paroles, Trajan rougissait et versait des larmes de joie; car il sentait que c'était à lui qu'elles s'adressaient, et non à sa fortune.

Ce fut particulièrement à l'occasion de son troisième consulat qu'il mérita ces sortes d'acclamations, si douces pour un bon prince. Les circonstances dont il accompagna l'acceptation de cette charge, sa gestion, sa démission, présentèrent aux Romains des sujets d'admiration et des motifs d'attachement.

Et d'abord en consentant à devenir consul pour la troisième fois, il imita la modestie de Nerva, et il communiqua le même honneur à deux particuliers, auxquels il donna pareillement un troisième consulat. Il les fit tous deux ses collègues. Car il étendit pour lui jusqu'à quatre mois la durée du consulat, qui, pour les autres, se renfermait dans la moitié de cet espace. L'un d'eux est Frontin, ou plus vraisemblablement Fronto, dont nous

meritées par mille traits de sagesse et de bonté. Plin. Pan. 2.

Tillem. not. 8. sur Trajan. Plin.

avons parlé sous Nerva. L'autre nous est absolument inconnu. Mais ce que nous savons, c'est qu'il les choisit sur la recommandation de l'estime publique, et du cas singulier que le sénat faisait de leur mérite. Ils étaient du nombre de ceux que cette compagnie avait nommés commissaires sous le règne de Nerva, pour aviser aux moyens de diminuer les dépenses de l'état. Trajan se fit un devoir d'honorer ceux que le sénat honorait, et dans le même ordre dans lequel le sénat les avait placés.

Pline tire avec raison de cette circonstance un sujet d'éloge pour son prince, et il l'exhorte à suivre toujours le même plan. « Jugez
« de nous, lui dit-il, par la renommée: qu'elle
« seule fixe vos regards et votre attention.
« Ne prêtez point l'oreille aux rapports se-
« crets, aux délations sourdes, qui ne tendent
« à personne des pièges plus dangereux qu'à
« ceux qui les écoutent. Il est plus sûr de se
« régler sur le témoignage de tous, que sur
« celui d'un seul. Dans ces confidences parti-
« culières et mystérieuses, un seul peut trom-
« per et être trompé; mais jamais personne
« n'en a imposé à tous: jamais le rapport
« de tous n'a trompé personne. »

Trajan, déterminé à recevoir le consulat,

ne se dispensa d'aucune partie du cérémonial usité alors par rapport aux candidats. Le peuple avait encore quelque part dans les élections des magistrats. L'Empereur se transporta au champ de Mars; et, tranquille au milieu de l'assemblée, il attendit, comme les autres aspirans, sa nomination.

A ce grand trait de modération, Trajan en ajouta aussitôt un autre encore plus signalé. Dès qu'il fut nommé, il alla se présenter au consul qui avait présidé à l'assemblée, pour prêter le même serment que prêtaient en pareil cas les particuliers. Il était debout; et le consul, assis, lui dicta la formule du serment dont l'Empereur répéta toutes les paroles. Conséquent dans ses principes, il monta, ou le même jour, ou lorsqu'il prit possession du consulat, à la tribune aux harangues, et jura l'observation des lois. Il fit une semblable démarche lorsqu'il sortit de charge. Il reparut sur la tribune; dédaignée depuis si long-temps par ses prédécesseurs, et il jura qu'il n'avait rien fait contre les lois.

Je ne sais si jamais aucun Empereur, soit avant, soit après Trajan, s'est soumis à tout ce cérémonial. Mais il résulte de sa conduite ce que j'ai déjà observé ailleurs, qu'il regar-

duit la république comme toujours subsistante ; qu'il s'en croyait , non le maître , mais le chef et le premier magistrat ; et qu'il était persuadé que la plénitude de la puissance ne résidait pas en lui , mais dans le corps de l'état.

C'est ce qu'expriment encore les termes de la harangue qu'il prononça dans le sénat le premier janvier. Il exhorta la compagnie à rentrer en jouissance de la liberté , à prendre soin de l'Empire comme d'un bien commun , à veiller à l'utilité publique. Ce langage était usité dans la bouche des Empereurs ; mais de la part de Trajan il passa pour sincère.

AN R. 85r. Ce qui n'était point du tout usité , c'est la formule dans laquelle il voulut que fussent conçus les vœux que la république fit pour lui le 3 janvier , suivant une coutume établie depuis Auguste. Il apposa lui-même aux vœux pour sa conservation et sa prospérité , cette condition : (1) *Supposé qu'il gouverne bien et pour l'avantage de tous , les affaires de la république. C'était se rendre extrêmement populaire , et en même temps se montrer bien sûr de soi , que de ne desirer la prolongation de ses jours , que dépendamment du salut de la république ; et de ne point souffrir*

(1) Plin.

que l'on formât pour lui des vœux qui n'eussent pour objet l'utilité de ceux qui les faisaient.

Vint ensuite le jour de la désignation des magistrats inférieurs aux consuls , c'est-à-dire préteurs , édiles , questeurs , etc. Car c'est ainsi , je pense , qu'il faut entendre les expressions générales de Pline , qui , parlant de choses très-connues de ses auditeurs , n'a pas eu besoin de s'expliquer d'une façon précise et déterminée. Cette nomination se faisait par les suffrages du sénat , et Trajan y présidait comme consul. On conçoit aisément qu'une élection , à laquelle on procédait sous la présidence de l'Empereur , dépendait principalement et presque uniquement de lui. Mais Trajan déclara aux candidats qu'ils ne devaient espérer du prince les honneurs qu'ils désiraient , qu'autant qu'ils les auraient demandés au sénat , et obtenus par les suffrages de cette auguste compagnie , pour laquelle il les exhorta d'imiter son respect.

Dans le choix entre les candidats , il considérait beaucoup la noblesse des ancêtres. S'il restait encore quelques rejettons de ces anciennes familles que les Césars travaillaient depuis si long-temps à détruire , il les encourageait , il prenait plaisir à les élever ; et par un

désintéressement bien louable, il honorait en eux un avantage qu'il n'avait pas lui-même. Il avait aussi beaucoup d'égards aux services précédens : la bonne conduite dans une charge inférieure était la meilleure recommandation auprès de lui pour monter à un degré plus haut. Il pesait les témoignages rendus aux candidats par des gens d'honneur et de probité. Il n'omettait rien de ce qui pouvait l'aider à découvrir le mérite, et à le mettre en place ; le tout, sans employer la puissance impériale, agissant presque comme un simple sénateur, et donnant le ton par son exemple plus que par son autorité. Ceux qui se voyaient nommés d'une façon si honorable, étaient sans doute bien satisfaits ; mais Trajan avait l'art de ne point renvoyer mécontents ceux mêmes qui n'avaient pu être placés. Les premiers se retiraient comblés de joie, les autres consolés par l'espérance.

Ce n'est pas tout encore. A mesure que chaque candidat avait été nommé pour la charge qu'il demandait, Trajan le félicitait avec la familiarité d'un ami. Il descendait de sa chaise curule pour aller au devant de lui et l'embrasser : en sorte que l'Empereur et le candidat se trouvaient de niveau ; et le sénat, témoin autrefois de l'orgueil dédaigneux de

Domitien, qui à peine présentait sa main à baiser aux premières personnes de l'état, voyait avec ravissement l'inégalité disparaître entre celui qui donnait la charge et celui qui la recevait. Le sénat ne fut pas maître de ses transports. On s'écria de toutes les parties de la salle d'assemblée : *Vous en êtes d'autant plus grand, d'autant plus digne de nos respects. Et rien n'était plus vrai.* « Qui est au fait de la grandeur, dit Pline, ne peut plus croître qu'en s'abaissant par bonté. Et la majesté de son rang ne court aucun risque. Nul danger n'est moins à craindre pour un souverain, que celui de l'avilissement. »

Trajan le craignait si peu ce danger, que dans (1) la prière par laquelle il avait commencé selon l'usage l'assemblée des élections, il n'avait point fait difficulté de se mettre au troisième rang : « Je demande aux dieux, avait-il dit, que les différens choix qui vont se faire tournent à votre avantage, à celui de la république et au mien. » Et il ajouta aux vœux qui faisaient la clôture de la cérémonie, ces paroles non moins pleines de modestie, quoiqu'elles exprimassent en même temps une juste confiance en sa vertu (1) : « Puissent

(1) Pline.

(2) *Ibid.*

« les dieux exaucer mes prières, autant et à
« proportion que je continuerai de mériter
« votre estime. »

Le sénat répondit à ces admirables souhaits par des acclamations de tendresse : « Heureux prince ! s'écriait-on, ne doutez pas que vous soyez aimé de nous à jamais. Croyez-en notre témoignage, croyez-en celui que vous rend votre propre vertu. Que nous sommes heureux nous-mêmes ! Puissent les dieux nous aimer, puissent-ils aimer notre prince, comme notre prince nous aime ! »

*T. III. pag.
204.*

L'usage de ces sortes d'acclamations subsistait depuis long-temps, comme je l'ai observé ailleurs ; mais ce n'était communément que des paroles en l'air, qui ne partaient point du cœur, et qu'extorquait la nécessité des circonstances. Aussi ne s'embarrassait-on nullement d'en perpétuer le souvenir, et elles périssaient en naissant. Celles dont une affection sincère honorait Trajan, ne méritaient pas d'être traitées avec cette indifférence. Le sénat ordonna, après avoir obtenu avec beaucoup de peine le consentement du prince, qu'elles fussent gravées sur le bronze, afin qu'elles piquassent l'émulation des Empereurs qui lui succéderaient, et qu'elles leur

apprissent à discerner les expressions du cœur d'avec la flatterie.

Dans les autres fonctions du consulat, Trajan se montra toujours le même. Il n'en regarda aucune comme au-dessous de lui. Il les remplit toutes avec la même assiduité et la même exactitude que s'il n'eût été que consul. Il présidait aux délibérations du sénat, il montait sur le tribunal pour rendre la justice à tous ceux qui se présentaient. Il n'offusquait aucune magistrature, et laissait à chacune le libre exercice de ses droits. Comme les préteurs avaient toujours été traités de collègues des consuls, Trajan, consul, les appelait ses collègues, n'ayant point égard au rang d'Empereur, qui l'élevait si fort au-dessus d'eux.

L'affaire de Marius Priscus, qui se traita dans le mois de janvier, donna lieu à Trajan de faire preuve d'attention et de patience dans l'exercice du ministère du consulat. Priscus, étant proconsul d'Afrique, avait pillé la province : et il en disconvenait si peu, qu'il se soumettait volontairement à la peine portée par la loi contre les concussionnaires, c'est-à-dire à la restitution de tout ce qu'il avait enlevé. Mais ce n'était pas là son seul crime. Il était devenu cruel par avidité, et il ne s'était pas fait un scrupule de recevoir de l'argent

*Affaire de
Marius Priscus.
Plin. Ep.
II. et Pan.
76.*

pour condamner et faire périr des innocens. L'énormité de ces derniers forfaits attira la cause au jugement du sénat. Pline et Tacite plaidèrent pour les Africains. L'affaire fut discutée pendant trois jours consécutifs, et chaque séance dura jusqu'au soir. Trajan assista à toutes, sans se rebuter d'une telle longueur, sans interposer son autorité pour gêner, en quelque façon que ce pût être, la liberté d'examiner et d'opiner. Sa bonté parut en ce que Pline ayant été obligé de parler pendant cinq heures de suite avec beaucoup de contention, l'Empereur, inquiet sur le tort que pouvait porter à une santé aussi délicate que la sienne cette violente fatigue, le fit avertir plusieurs fois de se ménager. Enfin Priscus fut condamné à l'exil, qui était la plus grande peine qu'imposassent les lois romaines. Mais (1) il avait sauvé une partie de son injuste butin, et il l'emporta dans le lieu de son exil. Là, selon l'expression du satirique, *il jouit du ciel même irrité contre lui*, faisant bonne chère et grande dépense, pendant que la

(1) Damnatu inani
 Judicio, (quid enim salvis infamia nummis?)
 Exul ab octava Marius bibit, et fruitur Diis
 Iratis: at tu victrix Provincia ploras.

Juv. Sat. I.

province, qui avait gagné son procès, restait gémissante et dépouillée.

Il paraît que l'on doit rapporter à cette même année une autre affaire de même genre, dans laquelle Pline s'employa encore pour venger une province vexée par son proconsul. Cécilius Classicus, africain d'origine, avait traité la Bétique comme Marius Priscus; né dans la Bétique, en usait dans le même temps à l'égard des Africains. Pline, qui avait servi le juste ressentiment de cette province contre Bébius Massa, ne crut pas pouvoir lui refuser son secours dans une nouvelle occasion où elle en avait besoin. Mais Classicus fut soustrait au jugement du sénat par une mort ou naturelle, ou volontaire. Ainsi l'accusateur n'eut à demander contre lui qu'un dédommagement sur les biens en faveur des habitans de la Bétique, et il l'obtint. Il attaqua ensuite ceux qui s'étaient rendu les ministres des injustices de ce proconsul. Ils étaient en grand nombre, et ils se défendirent sur la prétendue nécessité pour des provinciaux d'obéir au magistrat romain. Leurs excuses parurent avec raison insuffisantes; et ils furent condamnés à différentes peines, selon la diversité des cas où ils se trouvaient. La province avait impliqué dans l'accusation la femme et la fille de Clas-

Affaire de
 Classicus.
 Plin. Ep.
 III. 9.

sicus. Il tombait quelques soupçons sur la femme, mais il n'y eut rien de prouvé, et elle fut déchargée de l'accusation. Pour ce qui est de la fille, Pline la jugeant innocente, déclara qu'il ne la mettrait point en cause, et ne prêterait point son ministère à une injuste persécution.

Il avait été chargé de deux affaires contre Priscus et contre Classicus, par délibération du sénat; et les mêmes arrêts qui condamnaient les coupables, furent remplis d'éloges pour le zèle, le talent et la probité de l'avocat.

Consulat et
panégyrique
de Pline.
Plin. Pan.
92-93.

Pline fut consul la même année qu'il plaida ces deux grandes causes. Il géra le consulat pendant les mois de septembre et d'octobre, et il eut pour collègue Tertullus Cornutus, dont il parle souvent dans ses lettres, son ami de tous les temps, le compagnon de ses dangers sous la tyrannie de Domitien, et déjà associé avec lui dans la charge d'intendant du trésor public. Ce fut pour l'un et l'autre une douce satisfaction de se voir de nouveau réunis dans l'exercice de la suprême magistrature. Chacun d'eux se crut obligé et pour soi-même et pour son collègue; et Trajan mit le comble à son bienfait par les louanges qu'il leur donna en les mettant en place, et par le témoignage qu'il leur rendit d'un amour pour la vertu et

pour le bien public, qui les égalait aux anciens consuls.

Ce fut pendant son consulat que Pline prononça ce fameux panégyrique, dont j'ai tiré presque tout ce que j'ai dit jusqu'ici sur Trajan. Quoique ce soit un éloge, et non pas un monument historique, j'ai cru pouvoir m'en servir avec confiance, parce qu'à très-peu de chose près, l'histoire parle de cet Empereur comme Pline en a parlé.

L'ordre dans lequel ses lettres sont rangées, invite à croire que c'est vers le temps où nous sommes qu'arriva la mort tragique d'un ancien préteur, qui fut assassiné par ses esclaves. Il se nommait Largius Macédo, fils d'un affranchi; maître dur et inhumain, et qui voyant (1) dans ses esclaves l'image de la condition où son père avait vécu, au lieu de se sentir engagé par cette considération à les traiter avec douceur, semblait au contraire en être aigri, et porté d'autant plus à exercer sur eux toutes sortes de barbaries. Ils se vengèrent; et plusieurs d'entre eux s'étant ligués, l'attaquèrent pendant qu'il était dans le bain, l'assommèrent de coups, et le laissèrent pour mort sur le plancher. Il lui restait pourtant encore de la vie; et d'autres esclaves plus fidèles lui ayant

Largius Macédo, ancien préteur assassiné par ses esclaves.
Plin. Ep.
III. 14.

(1) *Plin. Ep.*

donné du secours, il reprit ses sens, et vécut assez pour voir le supplice de ses assassins. Il ne paraît point que l'on ait pensé en aucune façon, dans l'occasion dont je parle, à exécuter cette loi terrible qui condamnait à la mort tous les esclaves enfermés sous le même toit où leur maître avait été tué; et l'on conçoit ici combien elle aurait été injuste.

Commence-
ment de
l'élévation
d'Adrien,
par son ma-
riage avec
Sabine, pe-
tite-nièce
de Trajan.
Spart. Adr.
1-14.

L'année du troisième consulat de Trajan est la première époque de l'élévation d'Adrien, qui lui succéda dans la suite à l'Empire. Il épousa cette année Julia Sabina, petite-nièce de l'Empereur, et sa plus proche héritière.

Bien des nœuds le liaient déjà à Trajan. Il était né à Rome, mais originaire d'Italica, patrie de ce prince. Son grand-père Marcellinus avait été le premier sénateur de sa famille: son père *Ælius Adrianus Afer* ne s'était pas élevé plus haut que la préture; mais *Afer* était cousin germain de Trajan, et en mourant il le nomma tuteur de son fils alors âgé de dix ans, avec *Coelius Tatianus* (1), chevalier romain. Quand Trajan fut adopté par Nerva, Adrien servait comme tribun dans l'armée de la basse Mésie; et il fut député par cette

(1) Saumaise prétend que ce chevalier romain se nommait *Atianus*, et non *Tatianus*; mais c'est une différence peu importante.

armée pour aller féliciter son cousin et son tuteur sur une adoption qui lui annonçait le rang suprême. Il vint; il reçut du nouveau César un emploi dans l'armée du Haut-Rhin; et à la mort de Nerva, il fut le premier qui en porta la nouvelle à Trajan dans la Basse-Germanie, et qui le salua Empereur. Pour s'acquérir ce mérite auprès de lui, il eut même des obstacles à vaincre, et il les surmonta par une activité singulière. *Servien* son beau-frère, qui avait le même objet, le traversa, le retarda, jusqu'à lui faire rompre sa chaise dans le chemin. Adrien acheva la course à pied, et prévint encore le courrier de son beau-frère.

Ce zèle empressé fait assez connaître les vues qu'avait dès-lors Adrien, et qui n'étaient pas mal fondées, puisque Trajan était sans enfans. Mais ses dépenses, et les dettes qu'il contracta, prévinrent contre lui l'esprit de Trajan, qui d'ailleurs se sentait peu d'inclination à l'aimer, sans doute parce qu'il découvrait en lui, parmi beaucoup de grandes qualités, des germes de vices qui pouvaient devenir dangereux. Ce qu'Adrien avait de louable n'était pas une puissante recommandation auprès de Trajan. Adrien né avec les plus heureuses dispositions pour les belles connaissances, les embrassa toutes. Il cultiva

l'éloquence dans les deux langues, grecque et latine; il se livra entièrement à la philosophie et à l'étude des lois. Mais il faut dire que la légèreté et l'inconstance capricieuse de l'esprit d'Adrien, son caractère envieux, ombrageux, jaloux du mérite d'autrui, étaient des vices qui devaient inspirer de l'éloignement pour lui à un cœur aussi magnanime que celui de Trajan. Adrien, qui avait beaucoup de pénétration, ne manqua pas de s'apercevoir de ces dispositions de l'Empereur si peu favorables à son égard, et il se tourna vers Plotine épouse de Trajan, qui avait un grand crédit sur l'esprit de son mari. Il gagna l'amitié de cette princesse; et il n'est pas douteux que ce n'ait été Plotine qui, avec l'appui de Licinius Sura, engagea Trajan à donner Sabine, sa petite-nièce en mariage à Adrien. Sabine était fille de Maridie, qui elle-même était fille de Marcienne, sœur de Trajan.

Quatrième
consulat de
Trajan.
A N R. 832.
Plin. Pan.
79.

Le sénat avait été si charmé de la conduite de Trajan dans son troisième consulat, qu'il le pressa d'en prendre un quatrième. Le prince céda aux instances des sénateurs, et se fit consul pour la quatrième fois avec Articuléius Pétus.

Il choisit cette même année Adrien pour

son questeur : et comme une des fonctions du questeur de l'Empereur était de lui servir d'organe, et de lire dans le sénat les discours du prince, Adrien, en s'acquittant de ce ministère, s'attira la risée par une prononciation rustique et provinciale. A l'âge de quinze ans il avait voulu voir sa patrie et sa famille, et il s'était transporté en Espagne, où il fit un séjour de quelques années; qui lui donna le temps de prendre l'accent de la province. D'ailleurs il s'était beaucoup plus appliqué jusques-là aux lettres grecques et latines. Averti par l'événement dont je viens de faire mention, il se corrigea : il sentit la nécessité de se perfectionner dans l'éloquence latine : il y donna tous ses soins, et il y réussit si bien, qu'il se rendit le meilleur orateur de son temps.

Après sa questure, il fut chargé de la rédaction des délibérations du sénat. Mais il quitta bientôt cet emploi pour suivre Trajan à la guerre contre les Daces.

On se souvient que cette nation et son roi Décébale avaient fait trembler Domitien, qui s'était estimé heureux d'acheter la paix par un tribut, quoique, non moins vain que lâche, il eût affecté de triompher de ceux qui lui avaient donné la loi. Les Daces

Adrien,
questeur de
l'Empereur.
Spart.

Guerre
contre les
Daces.
Dio.

de leur côté, fiers de leur avantage, augmentaient leurs troupes et insultaient les Romains. Ainsi la rupture du traité paraît devoir être attribuée en commun à Trajan et à Décébale : l'un ne pouvait supporter une humiliation qui déshonorait la majesté de l'Empire, et l'autre la faisait trop sentir.

Nous sommes peu instruits du détail des exploits de Trajan dans cette guerre, sur laquelle nous n'avons d'autres mémoires que des abrégés assez informes de l'historien Dion. Nous savons seulement qu'il ouvrit la campagne par une victoire signalée, dans laquelle il détruisit l'armée ennemie, mais qui coûta du sang aux Romains. Il y en eut beaucoup de tués, un plus grand nombre encore de blessés ; et Trajan montra à l'égard des uns et des autres les sentimens d'un prince plein de bonté. Comme la multitude des blessés était telle que les bandages manquaient aux plaies, il abandonna pour cet usage sa propre garde-robe. Il rendit aussi les derniers honneurs aux morts avec pompe, et voulut qu'on célébrât tous les ans leur mémoire par un sacrifice solennel.

Trajan suivit sa victoire. Il partagea son armée en trois corps, dont il commandait l'un en personne, et donna la conduite des

deux autres à Lusius Quiétus, seigneur maure, dont il sera beaucoup parlé dans la suite, et à Maximus. Il poussa ainsi Décébale de retraite en retraite, força plusieurs châteaux situés sur de hautes montagnes, et enfin pénétra jusqu'à la capitale des Daces Zarmisegethusa, ville importante alors, mais dont on ne voit plus que les ruines dans un bourg de Transylvanie, appelé *Varhel*.

Décébale avait été effrayé dès les premiers mouvemens qu'il avait vu faire à Trajan. Comme il était prince habile et entendu dans la guerre, il comprit tout d'un coup que ce n'était plus à Domitien qu'il avait affaire, et que les Romains sous Trajan reprenaient toute leur supériorité, et redevenaient cette fière nation à qui rien ne pouvait résister dans l'univers. La bataille qu'il perdit n'ayant que trop bien vérifié ses craintes, il fit des démarches pour obtenir la paix. Il demanda une entrevue, qui lui fut refusée : et Trajan envoya en sa place Licinius Sura et Claudius Livianus, préfet du prétoire. Décébale ayant dédaigné d'entrer en conférence avec de simples officiers de l'Empereur, ou n'osant se fier à eux, se contenta d'envoyer semblablement quelques personnes de sa cour. Rien ne fut conclu. Mais lorsqu'il se vit pressé vivement, dépouillé de ses forteresses, pres-

Leur roi
demande la
paix, et il
ne l'obtient
qu'aux
conditions
les
plus dures.

que assiégé dans sa capitale, ayant appris d'ailleurs que sa sœur avait été faite prisonnière par Maximus, il se résolut à tout, et prit le parti d'une soumission pleine et absolue.

Il accepta donc les conditions les plus dures. Il convint de livrer ses armes, ses machines de guerre, ses ingénieurs, de rendre les transfuges, et de n'en plus recevoir, de détruire ses forteresses, d'abandonner les conquêtes qu'il avait faites, enfin d'avoir les mêmes amis et les mêmes ennemis que les Romains. Après ces articles réglés, il eut la permission de se présenter devant Trajan : et en l'abordant il se prosterna par terre, il jeta ses armes bas, pour marquer qu'il s'avouait vaincu, il promit d'exécuter avec fidélité ses engagements, et, ce qui me paraît bien remarquable, d'envoyer des ambassadeurs au sénat, afin que le consentement de cette compagnie mit le dernier sceau à la paix. Au reste, il paraît que ces ambassadeurs ne vinrent à Rome qu'avec Trajan, qui, laissant garnison dans Zarmisegethusa et dans les autres postes importants de la Dacie, repassa en Italie.

Lorsqu'ils furent introduits dans le sénat, ils renouvelèrent tout l'humiliant cérémonial que leur roi avait subi lui-même devant

Trajan : ils jetèrent bas leurs armes, ils croisèrent les mains, comme des supplians qui attendaient de leurs vainqueurs la décision de leur sort, et ils obtinrent ainsi leur pardon, et la ratification du traité.

Trajan, en conséquence de sa victoire, triompha, et prit le surnom de *Dacique*. Philostrate débite sur ce triomphe une fable ridicule, qui figure fort bien parmi toutes les autres puérités nées sous la plume de cet écrivain sans jugement. Il raconte que l'Empereur avait avec lui dans son char triomphal le sophiste Dion Chrysostôme, et que se tournant souvent vers lui pendant la cérémonie, il lui adressait ces doucereuses paroles : « Je ne sais pas ce que vous dites : mais je vous aime comme moi-même. » Avoir exposé une pareille niaiserie, c'est l'avoir suffisamment réfutée.

Le triomphe de Trajan fut suivi de fêtes de spectacles, et de combats de gladiateurs. Il rétablit aussi les pantomimes, dont la populace de Rome ne pouvait se passer. Enivrée de leur jeu séducteur, si par un mouvement passager de zèle pour la pureté des mœurs elle avait demandé leur expulsion, elle revenait bientôt par l'inclination du cœur à les regretter.

Triomphe
de Trajan.
Phil. Saph.
l. 17.

Combats de
gladiateurs.
Pantomimes
rétablis.
Dio.
Plin. Pan.
33.

Je place, d'après M. de Tillemont, la victoire de Trajan sur les Daces dans l'année de son quatrième consulat, et son triomphe sous la même année, ou sous la suivante, où Licinius Sura, et un Suranus peu connu d'ailleurs dans l'histoire, furent consuls.

La paix avec les Daces dura deux ans, pendant lesquels Dion ne nous apprend rien sur Trajan, sinon que ce prince, rendu aux soins du gouvernement intérieur de l'état, s'y livrait avec application, et se faisait un devoir de juger par lui-même les différends pour lesquels on recourait à son autorité. Mais les lettres de Pline nous fournissent plusieurs faits, parmi lesquels je choisirai les plus intéressans.

Mort de Frontin. Son caractère et ses ouvrages. *Plin. Ep. IV. 8.*

Tac. Agr. 17.
Frontin de aquaed.

Pendant l'année du consulat de Sura, ou sur la fin de la précédente, Frontin mourut. Personnage renommé de son temps par les grandes places qu'il remplit avec dignité, et célèbre encore aujourd'hui par les ouvrages qu'il a laissés à la postérité. J'ai parlé de sa préture au commencement du règne de Vespasien. Il fut sans doute élevé au consulat par cet Empereur, qui l'envoya commander dans la Grande-Bretagne; et Tacite loue ses exploits dans cette province. Nerva le fit intendant des aqueducs de Rome, em-

ploi qui fut toujours occupé par des hommes du premier rang. C'était un esprit solide, judicieux, appliqué à ses devoirs, et qui aimait à joindre à l'expérience les secours de la lecture et de l'étude. C'est à cette façon de penser que nous devons ses ouvrages, dont les principaux sont une collection de stratagèmes, et des mémoires sur les aqueducs de Rome. Il s'en explique lui-même dans une courte préface, qu'il a mise à la tête de ce dernier traité. « Ayant été chargé, » dit-il, par l'Empereur Nerva, de l'intendance des aqueducs, j'ai cru que mon premier soin devait être de m'instruire de ce qui fait l'objet de ma charge. Car en toute administration, il faut poser pour fondement la connaissance exacte de ce qu'il est besoin d'y faire et d'y éviter. En effet, quoi de plus honteux et de plus intolérable pour un homme de sens, que d'être conduit dans ses fonctions par les leçons des subalternes? Leur ministère est nécessaire: mais ils ne doivent être employés que comme des aides et des instrumens dirigés par les ordres du chef. » Pline loue la probité de Frontin, et le met au rang des personnages les plus estimables qui fussent dans Rome. Il lui succéda

Pline lui succède dans la dignité d'augure.

*Plin. Ep. V. dans la dignité d'augure, qu'il demanda et
1. IV. 8. X. obtint de Trajan.
8.*

Un sacerdoce tel que l'augurat, était comme le faite de l'élevation pour les premiers sénateurs : et Pline en fut félicité par un ami, qui insistait particulièrement sur la conformité que ce nouveau grade mettait entre lui et Cicéron, qui avait aussi été augure. Pline répond à ce compliment avec une modestie, bien placée sans doute, mais qui n'en est pas moins aimable. « (1) « Plût aux dieux, dit-il, que devenu « son égal par les honneurs du sacer- « doce et du consulat, auxquels je suis « même parvenu bien plus jeune que lui, « je pusse de même, dans la plus grande ma- « turité de l'âge, égaler la sublimité de son « génie. Les décorations qui dépendent de « la volonté des hommes, m'ont été accor- « dées ainsi qu'à bien d'autres ; mais le talent « divin par lequel il s'est illustré, est trop « difficile à atteindre : il y auroit même de « la présomption à l'espérer : il faut l'avoir « reçu du ciel. »

Trait louable d'un questeur.
Plin. Ep. IV, 12.

Un fait particulier, très-louable dans un jeune homme, mérite de trouver ici sa place. Egnatius Marcellinus étant allé dans une

(1) *Plin. Ep. IV. 8.*

province, qui n'est pas nommée par Pline, en qualité de questeur, le greffier qu'il avait mené avec lui, mourut avant l'échéance de ses gages. Le jeune questeur, qui avait reçu du trésor public de quoi payer son greffier, comprit que cet argent ne devait pas rester entre ses mains : il consulta l'Empereur sur l'usage qu'il en devait faire, et il fut renvoyé devant le sénat. Là, s'éleva une contestation, qui fut plaidée et jugée en règle entre les héritiers du greffier et les intendans du trésor public. Le sénat prononça en faveur de ces derniers ; mais ce qui attira le plus son attention dans cet événement, ce fut la noblesse du procédé d'Egnatius, qui fut universellement applaudie.

Les affaires qui souvent avaient excité de grands mouvemens au temps de la république, se décidaient avec une pleine tranquillité sous le gouvernement d'un seul : nous en avons un exemple dans ce qui regarde les suffrages par scrutin. On peut recourir à l'histoire de M. Rollin pour les anciens temps. Voici de quelle manière ce même objet fut réglé sous les yeux de Pline, qui nous en rend un compte fort exact.

L'usage des suffrages par scrutin, introduit dans les élections des magistrats par le sénat.
T. VIII. p. 524.

Plin. ep. III. 20. et IV. 25.

Les élections des magistrats, depuis qu'elles avaient été réservées au sénat, se faisaient de vive voix : et d'abord les choses se passèrent avec beaucoup de dignité et de décence. Chaque candidat était cité par son nom. Celui qui avait été cité se levait et exposait brièvement les motifs sur lesquels il fondait ses prétentions : il rendait compte de toute sa vie, et représentait les témoignages des généraux sous lesquels il avait servi ; il pouvait aussi s'appuyer des magistrats supérieurs dont il avait été questeur, et nommer les personnages d'autorité qui s'intéressaient pour lui. Ceux-ci prenaient la parole, et d'un ton grave, sans emphase, sans sollicitations empressées, ils marquaient les bonnes qualités qu'ils connaissaient à leur candidat, et les raisons qui les engageaient à l'appuyer de leur recommandation. Si le candidat avait quelque reproche à faire à un compétiteur sur sa naissance, sur sa conduite, il l'alléguait modestement, sans invective. Le sénat écoutait tranquillement tout ce que chacun avait à dire, et faisait ensuite son choix avec maturité.

Du temps de Pline tout ce bel ordre était changé. Les assemblées du sénat pour les élections imitaient ou même surpassaient

la licence des assemblées populaires. On ne savait ni attendre son moment pour parler, ni se taire à propos, ni même demeurer en place. De toutes parts retentissaient des clameurs bruyantes : tous les solliciteurs s'avancèrent au milieu de la salle avec leurs candidats, et là ils formaient plusieurs pelotons : grand fracas : confusion universelle. Frappés de ces inconviens, les sénateurs se réunirent tous à demander, soit sur la fin du troisième consulat de Trajan, soit au commencement de l'année suivante, que l'on procédât aux élections par voie de scrutin. Le succès justifia ce nouvel arrangement : de dignes sujets furent mis en place ; et chacun s'applaudissait d'un moyen si heureusement imaginé.

Comme toutes les choses humaines ont deux faces, Pline craignit dès-lors l'abus des suffrages secrets. » (1) Je ne réponds « pas, écrivait-il à un ami, que dans ce qui « ce passe ainsi sous le voile du silence, ne « se glisse peut-être bientôt le défaut de pudeur. Car où sont ceux qui respectent les « lois de l'honnêteté dans le secret, comme « sous les yeux du public ? Plusieurs redoutent l'opinion que l'on aura d'eux ; peu

(1) Plin.

« s'embarrassent du témoignage de leur conscience. » Ce qu'il avait prévu arriva. A la première élection qui suivit, on trouva plusieurs bulletins remplis de plaisanteries, de badinages, de puérilités (1). » Telle est, « dit Pline, la témérité qu'inspire aux mauvais esprits cette pensée, *qui le saura ?* » Le sénat témoigna une extrême indignation d'un jeu si indécent et si déplacé; mais les coupables demeurèrent inconnus, et l'on fut réduit à gémir de ce que les maux étaient plus forts que les remèdes.

La brigüe réprimée.
Plin.
ep. VI. 19.

Un autre abus régnait dans la poursuite des charges. Les candidats envoyaient des présents, donnaient des repas, déposaient même des sommes d'argent en main tierce pour être distribuées après le succès, à ceux qui les auraient bien servis. Il en fut fait des plaintes dans le sénat, qui chargea les consuls de recourir à l'Empereur, et de le prier d'arrêter ces désordres par son autorité suprême. Il le fit, et par une déclaration contre la brigüe, il obligea les candidats à se comporter plus modestement.

Obligation imposée aux candidats

Par la même loi il statua que nul ne pourrait aspirer aux charges, qu'il n'eût au moins

(1) Plin. IV. 25.

le tiers de son bien placé en fonds de terre ou en maisons situées en Italie. Il jugeait avec raison, peu convenable que des hommes qui aspiraient à exercer la magistrature dans Rome, regardassent l'Italie comme un lieu de passage, où ils n'eussent aucun établissement.

d'avoir des biens-fonds en Italie.

On avait renouvelé peu auparavant les anciennes ordonnances, qui défendaient aux avocats de recevoir de leurs clients ni argent ni présent. Telle était la disposition de la loi Cincia portée sur la fin de la seconde guerre punique. Cette loi avait été remise en vigueur au commencement du règne de Nerva; mais la cupidité forçait toutes les barrières, et l'abus renaissant donna lieu, dans le temps dont je parle, au préteur Licinius Népos, homme ferme et vigoureux, de signaler son zèle. Pline nous instruit dans trois de ses lettres des démarches de ce préteur, mais d'une façon qui laisse pour nous quelque obscurité: et le détail des circonstances serait peu intéressant aujourd'hui. Je me contente d'observer que l'autorité du sénat et celle du prince intervinrent dans la réforme entamée par Népos; et nous trouvons dans Pline le dispositif d'un sénatus-consulte qui im-

Renouvellement des anciennes ordonnances, qui défendaient aux avocats de rien recevoir des parties.

Plin. V. 49
14 et 21.

posait non aux avocats, mais, ce qui me paraît singulier, aux parties, la nécessité d'un serment sur cette matière. Il fallait que quiconque avait quelque affaire, jurât, avant que d'être admis à plaider, qu'il n'avait rien donné, ni promis à l'avocat qu'il chargeait de sa cause.

Pline, qui non-seulement s'était toujours abstenu de toute convention, mais n'avait jamais voulu recevoir de ses cliens ni aucune gratification, ni même de simples présents d'amitié, fut charmé de voir devenir une loi générale celle qu'il s'était faite à lui-même: on l'en félicitait de toutes parts; et les uns lui disaient en plaisantant qu'il avait été devin; les autres, que le nouveau règlement mettait ordre à ses rapines et à ses procédés avides. Il jouissait ainsi d'une gloire à laquelle il n'était que trop sensible; ce qui n'empêche pas que la noblesse de sa conduite ne soit très-louable. J'ai remarqué ailleurs que la différence des temps et des usages a adonc parmi nous, à cet égard, la sévérité des ordonnances romaines, mais sans ébranler les principes d'humanité et de générosité sur lesquelles elles étaient fondées, et qui conviennent essentiellement à une si honorable profession.

L'an de Rome 854, Trajan prit un cin- Cinquième consulat de Trajan AN R. 854. quième consulat avec Maximus, qui était lui-même consul pour la seconde fois. Ce Maximus paraît être le même qui avait étouffé la rébellion de L. Antonius sous Domitien, et ensuite exercé avec gloire un commandement important dans la guerre de Trajan contre Décébale. L'année du cinquième consulat de Trajan fut encore une année de paix; et ce prince continua d'y faire aimer son gouvernement par des traits de bonté et de justice. En voici un qui montre son zèle et ses lumières pour confondre la calomnie, et pour protéger l'innocence attaquée par une noire intrigue:

Lustricus Bruttianus avait mené dans la province dont il était gouverneur, un certain Montanus Atticinus sur le pied d'ami, et il l'avait employé en divers ministères. Il eut lieu de s'en repentir. Celui en qui il mettait sa confiance, était un scélérat qui se rendit coupable de toute sorte de crimes: en sorte que Bruttianus se crut obligé d'en écrire à l'Empereur. Atticinus, outré et allarmé, se porta lui-même pour accusateur de Bruttianus; et par une horrible perfidie, ayant trouvé moyen de se faire remettre furtivement entre les mains les registres du magis-

Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité et de lumière par Trajan.

trat, il en arracha un grand nombre de feuillets ; et il produisit au procès le livre ainsi mutilé, comme une preuve des malversations de celui qu'il accusait. L'affaire s'instruisit devant Trajan, et Pline était l'un des juges. Les parties plaidèrent elles-mêmes leur cause sommairement, article par article ; et Bruttianus, sûr de son innocence, ne se contenta pas de repousser les accusations intentées contre lui, mais il développa tous les crimes de son accusateur, et il en fournit les preuves. Trajan, qui ne demandait qu'à être éclairé, saisit la vérité qu'on lui présentait. Il voulut que l'on commençât par prononcer sur l'accusateur, qui fut condamné à l'exil : et Bruttianus sortit d'affaire glorieux et triomphant, avec un éclatant témoignage de son intégrité et de sa bonne conduite.

Trajan se faisait un devoir de rendre lui-même la justice ; et même pendant qu'il était dans ses maisons de plaisance, il ne se croyait pas permis d'interrompre ce soin important du gouvernement. Pline, qui passa trois jours avec lui à Centumcelles *, nous rend compte de trois affaires qui remplirent chacune leur jour.

La première regardait le plus illustre

Plin. ep. VI.
30
* *Civitta Vecchia.*

citoyen d'Ephèse, Claudius Ariston, homme de mœurs magnifiques, et qui se rendait populaire sans aucune vue d'ambition criminelle. La splendeur dans laquelle il vivait, lui avait attiré l'envie, et un misérable délateur entreprit de le perdre. Ariston fut absous et vengé.

Le lendemain fut jugée une cause d'adultère. Galitta, femme d'un tribun militaire qui se disposait à demander les charges, avait souillé son honneur et celui de son mari par un commerce criminel avec un centurion. Le mari s'en était plaint au commandant de l'armée dans laquelle il servait, et celui-ci en avait écrit à l'Empereur. Trajan commença par casser le centurion, et même le bannir. Il était question ensuite de faire le procès à la femme ; et son mari, amolli par une indigne faiblesse, ne s'empressait pas de la poursuivre : il l'avait même gardée auprès de lui depuis ce grand éclat, comme s'il se fût contenté de se débarrasser d'un rival. On l'obligea de pousser jusqu'au bout l'action qu'il avait entamée. Galitta fut condamnée, au grand regret de son accusateur, et soumise aux peines de la loi portée par Auguste contre les adultères. Comme cette affaire n'était pas par elle-même de

nature à devoir être jugée par l'Empereur, et qu'il n'y avait que la qualité des personnes intéressées qu'il l'eût mis dans le cas d'en prendre connaissance, il eut l'attention, en prononçant son jugement, d'exprimer cette circonstance, et de marquer qu'il s'agissait d'officiers de guerre, afin de ne pas paraître troubler le cours de la justice, ni s'emparer de toutes les causes.

Le troisième jour on discuta une affaire qui traînait depuis long-temps, et dans laquelle était impliqué Eurythmus, affranchi de l'Empereur. Le fond du procès roulait sur un codicille suspecté de faux, et les héritiers du testateur avaient intenté action à ce sujet contre Eurythmus et contre un chevalier romain nommé Sempronius Sénécio. D'abord ils s'étaient tous rendus parties; mais ensuite plusieurs, comme par respect pour un affranchi de César, demandèrent à se désister de leur accusation: sur quoi Trajan dit cette belle parole: « Pourquoi vous désister? mon affranchi n'est point Polyclète, ni moi Néron. » Cependant il n'y eut que deux des héritiers qui se présentèrent au jour où l'affaire devait être jugée; et ils demandèrent, ou que tous ceux qui avaient avec eux un même intérêt fussent obligés de se joindre à leur requête,

ou qu'il leur fût permis à eux-mêmes d'abandonner leur poursuite. L'avocat de Sempronius et d'Eurythmus s'opposa à cette demande, disant que ses parties demeureraient chargées d'un soupçon qui les déshonorait. « Ce n'est pas là ce qui me touche, dit Trajan avec vivacité. Moi-même je deviens suspect de protéger l'injustice. » Et, s'adressant aux juges, il ajouta: « Voyez quel parti nous devons prendre; car il semble que ces gens-là veulent se plaindre de n'avoir pas eu la liberté de poursuivre leur droit. » Il fut décidé que tous les héritiers se mettraient en cause, ou que ceux qui auraient des raisons de s'en dispenser, les produiraient, afin que l'on pût juger si elles étaient valables; qu'autrement ils seraient assujettis à la peine des calomnieux. Telle était la délicatesse de Trajan par rapport à sa réputation: il ne voulait pas y laisser la tache la plus légère sur l'article de la justice due à tous les citoyens.

Ainsi se passait le temps de la journée à Centumcelles. Le soir on se rassemblait pour le souper, auquel le prince appelait toutes les personnes distinguées de sa cour. La table était servie modestement et sans faste. Trajan donnait à ses convives le divertissement de la musique et de la comédie; ou bien une con-

Modestie
et douce
familiarité
de Trajan
dans
ses repas.

versation familière et enjouée faisait durer agréablement le repas jusque bien avant dans la nuit. Le dernier jour l'Empereur envoya à ceux qui l'avaient accompagné dans ce petit voyage des présens d'hospitalité, suivant l'usage pratiqué entre amis.

Port de
Centum-
celles.

Il s'occupait encore à Centumcelles d'un ouvrage très-utile au public. Il y construisait un port, auquel il donna son nom, et qui est aujourd'hui le port de Civita - Vecchia, où le Pape tient ses galères. Trajan forma ce port en construisant deux jettées qui s'avançaient vers la mer, et à l'entrée desquelles il éleva un môle en forme d'île, qui arrêtait la violence des flots, et qui assurait la tranquillité des vaisseaux dans le bassin.

Port
d'Ancône.
Tillem.
Traj. art. 23.
Ant.
Expliquée.
T. IV. Part.
II. p. 295.

Dans la suite il construisit aussi, à ses frais, un port à Ancône sur la mer Adriatique, voulant rendre l'accès de l'Italie commode et aisé de toutes parts. On voit encore dans cette ville le monument qui fut érigé en son honneur, par le sénat et le peuple romain, en reconnaissance de ce bienfait. L'inscription marque la dix-neuvième année de Trajan, que nous comptons 867 de Rome.

Pline va
gouverner le
Pont et la
Bithynie.

C'est peu de temps après le séjour que fit Pline à Centumcelles, que M. de Tillemont le fait partir pour le Pont et la Bithynie.

Trajan l'envoya gouverner ces deux provinces comme son lieutenant, avec la qualité de propréteur, revêtu de la puissance consulaire. La Bithynie était province du peuple, et conséquemment avait coutume d'être gouvernée par des proconsuls tirés au sort. Mais Trajan écrivit lui-même à Pline qu'il s'y était glissé bien des abus qui demandaient une réforme. Tout récemment les Bithyniens avaient accusé et poursuivi comme concussionnaires, deux de leurs proconsuls, Julius Bassus et Rufus Varenus. On peut conjecturer que, par ces raisons, Trajan voulut mettre cette province directement sous sa main, au moins pour un temps, et il choisit Pline comme très-capable d'y rétablir le bon ordre.

Plin.
ep. IV. 9.
V. 20.
VI. 5 et 14.
VII. 6 et 10.

Pline entra dans son gouvernement le 17 septembre, et il y resta environ dix-huit mois. Nous avons les lettres qu'il écrivit pendant cet espace à Trajan, et les réponses du prince. On y voit qu'on donnait à cet Empereur le nom de Seigneur, *Domine*, qu'Auguste avait toujours rejeté; mais les circonstances étaient changées, et l'usage avait prévalu.

Plin.
Ep. l. X.

Ce que l'on doit remarquer dans le commerce épistolaire entre Pline et Trajan, c'est, d'une part, la fidélité du magistrat à demander les ordres du souverain sur toutes les

affaires tant soi peu douteuses; et de l'autre, la dignité, l'équité, le bon sens qui régissent dans les réponses de Trajan, avec mille témoignages de bonté qu'il prodigue à Pline comme à un ami. Mais rien ne nous intéresse de plus près que la fameuse lettre de Pline au sujet des chrétiens. Quoiqu'elle se trouve par-tout, elle fait une partie trop essentielle d'un ouvrage tel que celui-ci, pour qu'il me soit permis de l'omettre. Je la rapporterai toute entière avec la réponse de Trajan. Pline écrit à l'Empereur en ces termes :

Lettre
de Pline
au sujet des
chrétiens.
Plin. X. 97.

« C'est mon usage constant, seigneur, de
« vous consulter sur tous mes doutes; car
« qui peut mieux que vous résoudre mes
« difficultés, ou suppléer au défaut de mes
« lumières? Je n'ai jamais été appelé à l'in-
« struction ni au jugement d'aucun procès
« pour cause de christianisme; et ainsi j'ignore
« ce qui mérite d'être puni en ce genre, et
« jusqu'où l'on doit porter, soit la rigueur de
« la peine, soit l'exactitude des recherches.
« Je n'ai donc pas été peu embarrassé à me
« décider sur bien des chefs; s'il convient de
« faire une différence entre les âges, ou si
« ceux de l'âge le plus tendre doivent être
« traités comme les personnes déjà formées;
« si le repentir peut mériter le pardon, ou si

« quiconque a été chrétien ne gagne rien à
« cesser de l'être; si c'est le nom seul qu'il
« faut punir, quand même nul crime ne vien-
« drait à sa suite, ou les crimes qui accompa-
« gnent le nom: Voici la conduite que j'ai
« tenue par provision à l'égard de ceux que
« l'on m'a déferés comme chrétiens. Je les ai
« interrogés s'ils étaient chrétiens? Sur leur
« aveu, je leur ai réitéré une seconde et une
« troisième fois la même question, en les me-
« naçant de la mort. Quand ils ont persisté,
« j'ai cru devoir les envoyer au supplice;
« car, sans examiner si ce qu'ils avouaient
« était criminel, je n'ai point douté qu'au
« moins leur opiniâtreté inflexible ne mé-
« ritât punition. Parmi ceux qui ont poussé la
« fureur jusqu'à cet excès, il s'est trouvé quel-
« ques citoyens romains, que j'ai séparés des
« autres pour les envoyer à Rome. L'attention
« à suivre cette nature d'affaires en a multiplié
« le nombre, comme il arrive ordinairement,
« et m'en a présenté de diverses espèces à
« décider. On m'a donné un mémoire ano-
« nyme contenant une grande liste de noms.
« Mais ceux qui m'étaient ainsi déferés ont
« nié qu'ils fussent ou qu'ils eussent jamais été
« chrétiens; et en effet ils ont répété, d'après
« moi, les formules de prières que nous adres-

« sons à nos dieux ; ils ont offert de l'encens
 « et du vin à votre image , que j'avais fait ap-
 « porter exprès avec les statues des divinités ;
 « enfin, ils ont maudit celui qu'ils appellent
 « Christ. Sur ces preuves, j'ai cru devoir les
 « décharger de l'accusation : car on assure
 « que l'on ne peut forcer à rien de semblable
 « ceux qui sont vraiment chrétiens. Il s'en
 « est trouvé d'autres qui ont d'abord avoué
 « qu'ils étaient chrétiens , et ensuite l'ont
 « nié ; d'autres encore qui ont reconnu l'avoir
 « été autrefois, mais qui ont déclaré ne l'être
 « plus depuis trois ans, depuis un plus long
 « espace, quelques-uns depuis vingt ans.
 « Tous ont adoré votre image et les statues des
 « dieux, tous ont consenti à maudire Christ.
 « Au reste ils protestaient que tout leur tort
 « ou leur erreur, n'avait consisté qu'en ce
 « qu'ils s'assembloient en un jour marqué
 « avant le lever du soleil, et là adoraient
 « Christ comme Dieu, chantaient des hym-
 « nes en son honneur, et s'engageaient par
 « serment, non à aucun crime, mais à ne
 « commettre ni vols, ni violences, ni adul-
 « tères ; à ne jamais manquer à la foi pro-
 « mise, à ne point retenir les dépôts qui leur
 « auraient été confiés : après quoi ils se reti-
 « raient, et se rassembloient ensuite de nou-

« veau pour prendre ensemble une nourri-
 « ture commune et innocente. Ils ajoutaient
 « qu'ils s'étaient même abstenus de ces pra-
 « tiques depuis la publication de l'édit par
 « lequel, conformément à vos ordres, j'ai dé-
 « fendu les assemblées. Pour m'assurer plei-
 « nement du fait, j'ai ordonné que l'on appli-
 « quât à la question deux femmes esclaves,
 « et je n'ai découvert d'autre crime qu'une
 « superstition pleine de travers et de folie.
 « Par ces considérations, j'ai suspendu mes
 « recherches, et j'ai pris le parti de vous con-
 « sulter, d'autant plus que le nombre de ceux
 « qui sont en danger dans cette circonstance
 « est très-grand, et embrasse des personnes
 « de tout âge, de tout sexe, de toute condi-
 « tion : car non-seulement les villes, mais les
 « bourgades et les campagnes sont infectées
 « de la contagion de cette superstition. Le
 « mal n'est pourtant pas sans remède. Déjà je
 « vois les temples, qui étaient devenus pres-
 « que déserts, se repeupler, les sacrifices solen-
 « nels, long-temps interrompus, reprendre
 « leur célébrité. Il ne se trouvait presque plus
 « d'acheteurs pour les victimes : aujourd'hui
 « il s'en vend beaucoup. De-là il est aisé de
 « conclure quelle multitude de personnes on

« peut ramener , si on leur ouvre la porte du
« repentir. »

Cette lettre nous est infiniment précieuse par le beau témoignage qu'elle rend à la pureté des mœurs de nos premiers pères : témoignage auquel on ne peut pas se refuser, puisqu'il sort de la plume de celui qui les condamnait à la mort. Elle atteste la multiplication prodigieuse des chrétiens peu de temps après la naissance du christianisme. Elle nous donne lieu de déplorer l'avenglement d'un homme aussi éclairé et aussi judicieux que Pline, qui, sans examiner le vrai ou le faux d'une doctrine, punit du dernier supplice quiconque y demeure constamment attaché. Trajan, si sage et si bon prince d'ailleurs, ne montra pas plus d'équité que son lieutenant. Voici sa réponse :

Réponse
de Trajan.

« Vous avez agi comme vous deviez, mon
« cher Pline, dans la discussion des causes
« de ceux que l'on vous a dénoncés comme
« chrétiens : car il n'est pas possible d'établir
« une loi générale et uniforme de procéder
« qui soit applicable à tous les cas. Il ne faut
« point faire de recherches pour les décou-
« vrir : s'ils sont amenés à votre tribunal et
« convaincus, vous devez les punir, avec
« cette restriction néanmoins que, si quel-

« qu'un nie qu'il soit chrétien, et prouve sa
« déclaration par des effets, c'est-à-dire en
« adorant nos dieux, quand même il serait
« suspect pour le passé, son repentir doit lui
« procurer le pardon. Pour ce qui est des
« mémoires anonymes, il ne faut y avoir
« égard dans aucun genre d'affaire : c'est une
« action de trop mauvais exemple, et qui ne
« convient point à notre temps. »

Il était bien digne de Trajan d'interdire l'usage des délations anonymes. Mais dans la première partie de sa réponse, quelle incon- séquence que de défendre, d'une part, que l'on recherchât les chrétiens, et d'ordonner de l'autre qu'ils fussent traités en criminels, lorsqu'il se trouverait quelqu'un qui les dénonçât.

Telle est, au reste, l'idée que l'on doit se former de la persécution que souffrait l'Eglise sous Trajan. Quoique ce prince, animé peut-être d'un zèle superstitieux pour sa religion, ou plutôt trompé par une fausse politique, qui lui faisait regarder indistinctement toute nouveauté en matière de culte comme dangereuse pour l'état, ait haï les chrétiens, et autorisé leurs supplices, il ne rendit point d'édit général contre eux. Des émeutes populaires, le caprice et la cruauté des gouverneurs de

Persécution
de l'Eglise,
sous Trajan.
Tillen.

provinces, la loi que Trajan s'était faite à lui-même de punir de mort la persévérance dans le christianisme, voilà les causes qui firent sous son règne un grand nombre de martyrs. Les plus célèbres de ces généreux athlètes de Jésus-Christ, sont S. Siméon de Jérusalem, et S. Ignace d'Antioche. Mais le récit de leur mort glorieuse appartient à l'histoire ecclésiastique. Je me renferme dans mon objet.

Mort
de Pline.

Il ne paraît pas que Pline ait vécu longtemps depuis son retour du gouvernement de Pont et de Bithynie. L'histoire n'en fait plus mention, et les événemens dont parlent ses lettres ne s'étendent pas beaucoup au-delà.

Son caractère peint
d'après
ses Lettres
par
M. Rollin,
Hist. Anc.
T. XII.

On ne peut lire cet écrivain sans l'aimer; et je me ferais un devoir de tracer ici, par les faits que ses lettres nous fournissent, un tableau de son ame et de toutes ses excellentes qualités; si ce dessein n'était déjà exécuté par un main plus savante que la mienne. M. Rollin s'est plu à peindre un caractère tout-à-fait semblable au sien, si ce n'est qu'en lui la religion rehaussait et sanctifiait des vertus que Pline déprisait par l'amour d'une gloire frivole, qui était sa dernière fin.

Trait
tout-à-fait
honorable à
la probité

Comme M. Rollin n'a pu ni dû tout dire, il a omis de parler d'un fait qui me paraît très-intéressant dans toutes ses circonstances, et

très-honorable à Pline. Je crois que le lecteur sera bien aise de le trouver ici.

de Pline;
Plin. ep.
V. 1.

Pomponia Gratilla, qui paraît avoir été veuve d'Arulénus Rusticus, et que Domitien relégua en même temps qu'il fit mettre à mort son mari, avait d'un autre mariage un fils nommé Assudius Curianus, dont la conduite lui donnait peu de satisfaction. Elle le déshéritait par son testament, et institua Pline son héritier avec Sertorius Severus, ancien préteur, et quelques chevaliers romains d'un nom et d'un rang distingués. Curianus, résolu d'attaquer le testament, proposa à Pline de lui faire don de sa portion de l'hérédité, promettant de passer une contre-lettre qui détruirait l'effet de la donation. La vue de Curianus était d'acquérir, par cette voie, un préjugé contre la validité du testament qu'il voulait faire casser. Pline lui répondit qu'il ne convenait point à son caractère de faire une démarche publique pour la détruire par un acte secret. « D'ailleurs, ajouta-t-il, vous « êtes riche, vous n'avez point d'enfans: une « donation que je vous ferais serait suspecte « d'intérêt. Enfin, telle que vous la demandez, vous n'en retirerez aucun profit: au lieu qu'une renonciation à mon droit en votre faveur vous serait utile; et je suis prêt

« à en passer l'acte, si je suis persuadé une
 « fois que vous êtes injustement deshérité.
 « — Eh bien, répondit Curianus, je vous
 « prends vous même pour juge. » Pline hé-
 sita un moment ; et après y avoir pensé : « J'y
 « consens, dit-il ; car, pourquoi aurais-je
 « moins bonne idée de moi, que vous ne té-
 « moignez l'avoir ? Mais je vous proteste, et
 « souvenez-vous-en, que j'aurai le courage,
 « si votre cause est mauvaise, de confirmer
 « le jugement de votre mère. — Il en sera ce
 « que vous voudrez, répliqua Curianus ; car
 « vous ne voudrez rien que de juste. » Pline
 se donna pour assesseurs les deux hommes les
 plus respectables de la ville, Cerelius et Fron-
 tin ; et assisté d'eux, il prit séance dans son
 appartement. Curianus plaida sa cause. Pline
 lui répondit, parce que, dans la compagnie,
 aucun autre ne pouvait défendre l'honneur
 de la testatrice. Ensuite il se retira dans son
 cabinet avec ses assesseurs, et de leur avis, il
 prononça le jugement en ces termes : « Curia-
 « nus, votre mère a eu de justes raisons de
 « vous deshériter ».

Un tel jugement, où Pline avait fait les
 fonctions de juge, d'avocat et de partie, fut
 respecté par celui contre lequel il était rendu.
 Curianus fit assigner au tribunal des Centum-

virs les autres héritiers institués par le tes-
 tament de sa mère, et il ne mit point Pline
 en cause. Déjà le jour du jugement appro-
 chait, et les cohéritiers de Pline en crai-
 gnaient l'issue à cause du malheur des tems.
 Domitien vivait encore : et comme quelques-
 uns d'entre eux avaient été amis de Rusticus et
 de Gratilla, ils appréhendaient que, d'après
 ce qui était arrivé à plusieurs autres, une
 affaire civile ne devint pour eux capitale. Ils
 témoignèrent leur inquiétude à Pline, et le
 desir qu'ils avaient de proposer un accom-
 modement. Pline se chargea de la négocia-
 tion. Il offrit à Curianus ce que les juricons-
 ultes appellent la quarte falcidienne, c'est-
 à-dire, la quatrième partie de la succession,
 assurée aux héritiers du sang par la loi de
 Falcidius ; et il s'engagea à y contribuer à
 raison de sa part. Curianus accepta la pro-
 position : et ce qui montre combien une pro-
 bité parfaite attire de considération et de
 respect, c'est que ce même Curianus, en
 mourant quelques années après, laissa à
 Pline (1) un legs dont véritablement la
 valeur était médiocre, mais qui, dans les cir-
 constances, lui devait faire et lui fit plus de
 plaisir qu'une ample et riche succession.

(1) Plin.

Amitié de
Pline et de
Tacite.

Pline fut lié d'une étroite amitié avec Tacite, et le noeud de cette liaison fut autant la sympathie des sentimens de probité et de haine contre la tyrannie, que l'amour des lettres et la profession de l'éloquence qui leur était commune. On les réunissait volontiers comme les deux plus grands orateurs qui fussent alors : et Pline en fournit la preuve dans une petite aventure qu'il raconte avec complaisance. Tacite, à un spectacle,

Plin. ep. IX.
13.

se trouva assis à côté d'un inconnu, qui après une conversation assez longue sur des matières de littérature, voulut savoir à qui il parlait. « Vous me connaissez, lui dit Tacite, et même par les lettres. — Etes-vous Tacite ou Pline ? » reprit avec vivacité cet inconnu (1). L'idée de la littérature et de l'éloquence rappelait aussitôt les noms de ces deux illustres amis, qui en étaient les coriphées.

Plin. VII.
20.

Il n'y avait entre eux nulle rivalité, nulle jalousie. Ils s'envoyaient mutuellement leurs ouvrages, pour recevoir les avis l'un de l'autre, et ils se rendaient ce service réciproque avec cordialité et franchise. Pline était plus jeune que Tacite, et dès son premier âge, son ambition avait été d'imiter un tel

(1) Plin.

modèle, et de le suivre immédiatement, quoiqu'à une grande distance, comme il s'exprime lui-même. Il parvint au point qu'il desirait, et c'était pour lui le sujet d'une joie parfaite. « Je suis charmé, écrit-il à Tacite, que lorsqu'on parle d'éloquence, on nous nomme ensemble : si l'on fait mention de vous, mon nom vient à la suite du vôtre. Il y a des orateurs que l'on nous préfère à tous deux ; mais peu m'importe en quel rang l'on nous associe : car c'est pour moi la première place, que celle qui vous suit. Vous devez même avoir remarqué que dans les testamens, à moins que le testateur ne soit ami particulier de l'un de nous deux, on nous met de compagnie, on nous fait les mêmes legs. Toutes ces observations ont pour objet de nous engager à nous aimer l'un l'autre avec encore plus d'ardeur, puisque les lettres, la ressemblance des mœurs, la renommée, et enfin les dernières volontés des mourans nous unissent par tant de liens. »

Il paraît que Tacite a survécu à Pline : car celui-ci, qui ne manque point de rendre compte dans ses lettres et de faire l'éloge de tous les amis que la mort lui enlève, n'y parle en aucune façon de la mort de Tacite.

Tacite paraît avoir survécu à Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages.

On peut même conjecturer, par l'importance et l'étendue des ouvrages que Tacite a composés, qu'il poussa sa vie assez avant sous le règne de Trajan. En effet, il ne commença à écrire l'histoire que sous ce prince. Le premier ouvrage que nous ayons de lui, c'est-à-dire, la description des mœurs des Germains, est daté du second consulat de Trajan, qui concorde avec la première année du règne de ce prince. Tacite donna ensuite la vie d'Agricola. Et le succès de ces deux écrits, qui sont des chefs-d'œuvre, l'ayant sans doute encouragé, il entreprit ses Histoires, qui comprenaient un espace de vingt-huit ans, depuis le second consulat de Galba jusqu'à la mort de Domitien. Il témoigne qu'il se proposait alors de faire suivre l'histoire des règnes de Nerva et de Trajan. Mais (1) quoiqu'il se félicite de pouvoir réserver pour sa vieillesse une si riche et si agréable matière; quoiqu'il loue le rare bonheur du temps où il écrivait, et dans lequel il est permis, dit-il, de penser ce que l'on veut, et de dire ce que l'on pense, je m'imagine qu'il convenait peu à un caractère aussi libre que le sien d'écrire l'histoire d'un prince encore vivant, quelque digne de louange qu'il pût être. Aussi, après

(1) Tac. Hist. I. 1.

Lips. ad
Tac. et Til-
lem. Trajan,
art. 21.

Tac. Hist.
. 1.

qu'il eût achevé l'ouvrage que nous appelons ses Histoires; au lieu de descendre suivant l'ordre des temps, il remonta beaucoup plus haut, et composa ses Annales, qui commencent à la mort d'Auguste, et qu'il conduisit jusqu'à celle de Néron. Il avait même dessein, si la vie ne lui manquait, de reprendre le règne d'Auguste, après qu'il aurait terminé ses Annales. Il faut croire que la mort ou les infirmités le prévinrent, car il ne nous reste aucun vestige de ce travail qu'il projetait. Ses Histoires et ses Annales jointes ensemble faisaient le nombre de trente livres: mais nous en avons perdu treize; et des dix-sept qui ont échappé au naufrage des temps, quatre sont plus ou moins mutilés.

Tacite pouvait être fils d'un Cornelius Tacitus, chevalier Romain, et intendant de la Belgique, dont il est fait mention dans Pline le naturaliste. Il entra dans la carrière des honneurs sous Vespasien: Tite l'éleva en dignité: il devint préteur sous Domitien, l'année même que ce prince donna ses jeux séculaires: Nerva le fit consul. Il plaïda longtemps avec une éloquence dont le propre caractère était la noblesse et la majesté. Ses ouvrages historiques l'ont immortalisé. J'ai tâché de les fondre dans le mien; et après

Tac. III.
Annal. 24.

Ce que l'on
sait de sa
naissance et
de sa vie.

Plin. Hist.
Nat. VII.
16.

Tac. Hist.
I. 1.

Plin. ep. II.
11.

l'usage que j'en ai fait, mes lecteurs le connaissent mieux que je ne saurais le peindre.

Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. *Plin. ep. III. 7.*

Un autre personnage moins illustre dans les lettres, mais qui ne laisse pas d'y tenir un rang, Silius Italicus mourut dans les premières années du règne de Trajan. J'ai parlé de la mauvaise réputation qu'il s'était faite sous Néron; mais il se rétablit dans l'estime du public par le bon usage qu'il fit de sa faveur auprès de Vitellius, et par la sagesse et l'intégrité de sa conduite dans le proconsulat d'Asie. L'éloquence et la plaidoirie avaient fait son occupation pendant la vigueur de l'âge: la poésie fut l'amusement de sa veillesse. Pline remarque avec raison, que dans ses vers on sent plus de travail que de génie. Quoique médiocrement favorisé des muses, il les cultiva avec constance. Retiré du tumulte des affaires, il partageait sa journée entre des entretiens littéraires et la composition de son poëme sur la seconde guerre Punique. Il vécut dans ce loisir pendant un grand nombre d'années, considéré et honoré comme l'un des premiers de la ville; sans crédit et sans puissance néanmoins, mais aussi à l'abri de l'envie. Les infirmités croissant avec l'âge, il alla s'enfermer dans les maisons de plaisance qu'il avait en Campanie, d'où ne

le tira pas même l'obligation de faire sa cour à un nouvel Empereur. Il resta à sa campagne pendant que Trajan faisait sa première entrée dans Rome. Trait de liberté glorieux au prince qui ne le trouva pas mauvais; glorieux au particulier qui osa se le permettre. Silius était curieux en tableaux et en statues, et il en rassembla un très-grand nombre qui représentaient les hommes les plus illustres de l'antiquité. Il révérait tous ces noms célèbres: mais il ne témoignait plus de vénération pour aucun que pour Virgile; dont il solennisait le jour de la naissance avec plus d'appareil que le sien propre, et au tombeau duquel il allait souvent rendre de religieux hommages. A l'âge de soixante-quinze ans, il lui survint un mal qui fut jugé incurable. Plutôt que d'en souffrir les douleurs, il aima mieux se laisser mourir de faim; et il exécuta sa résolution, malgré toutes les représentations qu'on lui pût faire pour l'en détourner. Il mourut le dernier de ceux que Néron avait fait consuls, de même qu'il était le dernier des consuls mis en place par ce prince. Il laissa un fils, qu'il vit consulaire.

La mort de Silius Italicus fut suivie de près de celle du poëte Martial, dont tout le monde connaît les épigrammes. Heureux

Mort de Martial. *Plin. ep. III. 20.*

s'il y eût mis autant de modestie et de retenue, que l'on y trouve quelquefois de sel et d'enjouement ! Martial avait peu à se louer de sa fortune ; et les libéralités de Domitien, souvent et basement mendiées, l'aidèrent à se soutenir dans Rome. Lorsque ce prince ne fut plus, il fallut que Martial quittât le séjour de la capitale, et se retirât dans sa patrie à Bibilis (1) en Espagne. En partant, il reçut une gratification de Pline, qu'il avait loué dans ses vers. Il vécut encore environ trois ans ; et à juger la date de sa mort par l'ordre des lettres de Pline, il paraît qu'elle tombe dans l'an de Rome 251.

On croit que Juvénal a écrit sous le règne de Trajan la plupart de ses satyres. Elles se ressentent beaucoup, comme M. Despréaux l'a observé, des cris de l'école dans lesquels leur auteur avait été élevé. On y trouve sans doute de grandes et belles maximes, de la noblesse, de l'énergie ; mais cette énergie est souvent poussée jusqu'à une impudence cynique : et d'ailleurs il règne en général dans ses pièces un ton déclamateur bien peu capable de plaire à ceux qui ont su goûter l'enjouement délicat, les grâces légères,

(1) Il paraît que *Bibilis* n'était pas loin du lieu où est maintenant *Calatauid* en Arragon.

et l'aimable négligence des satyres d'Horace. Je ne craindrai point de dire que Juvénal me paraît même au-dessous de Perse, qui est plus modeste sans comparaison, plus nourri de choses, et dont le style obscur, mais sans emphase, annonce un écrivain persuadé de ce qu'il dit.

A tant de noms, plus ou moins recommandables dans la littérature, je crois devoir joindre ici un de leurs contemporains qui est bien loin de leur ressembler : mauvais orateur, mal-honnête homme ; mais fameux, important, accrédité et enrichi par l'abus qu'il fit de l'art de la parole. C'est de Régulus dont je veux parler : j'ai eu occasion d'en faire mention plus d'une fois ; et Pline nous fournit sur son compte plusieurs anecdotes curieuses et intéressantes.

Régulus est un exemple de ce que l'audace et l'effronterie peuvent faire sans le secours d'aucun talent, et presque malgré la nature. (1) Il avait la voix faible et mal articulée, la langue épaisse, très-peu d'invention et nulle mémoire ; néanmoins il suppléait en quelque façon à tout ce qui lui manquait par une fougue impétueuse qui en imposait au vulgaire, et qui le faisait regarder comme

(1) Plin. ep. IV. 7.

Mort du délateur Régulus. Traits de son audace et de sa fourberie. Plin. ep. II. 20 IV. 2. et v. VI. 2.

orateur par ceux qui ne s'y connaissent pas. C'était un caractère ardent, et puissant en intrigues. S'il avait une cause à plaider, il demandait et obtenait la liberté de parler autant de temps qu'il jugerait nécessaire. Il réunissait par ses brigues une foule d'auditeurs : en un mot, il savait mettre en œuvre tous les moyens que le désir de briller et de faire du bruit substitue au mérite réel.

A l'ambition insensée, il joignoit la passion des richesses : et toutes voies lui étaient bonnes pour en acquérir. Nous l'avons vu *T. IV. pag. 464.* s'engraisser, encore jeune, du sang des innocens qu'il accusait. Il reçut (1) de Néron sept millions de sesterces (2), pour l'avoir aidé à détruire la maison des Crassus. Il n'avait pas moins d'ardeur à se faire mettre sur les testamens des riches, et il employait pour y parvenir la ruse et l'audace tout ensemble. Voici quelques traits de ce genre, que Plinè a réunis dans une lettre.

Pison Licinianus, frère de Crassus, dont Régulus avait causé la perte, avait laissé une veuve nommée Vérانيا, qui vécut jusques sous Trajan. Cette dame étant tombée

(1) Tac. Hist. IV. 42.

(2) Huit cent soixante et quinze mille livres.

dangereusement malade, Régulus, qui, savait combien il devait lui être odieux, vient néanmoins la voir, s'assied auprès de son lit, et feignant de s'intéresser beaucoup à sa santé, il fait le personnage d'astrologue. Il lui demande quel jour et à quelle heure elle était née. Sur la réponse qu'elle lui fit, il se compose le visage, prend un air sérieux et appliqué, remue les lèvres, et compte par ses doigts ; le tout pour tenir en suspens la malade, et lui faire attendre quelque chose de merveilleux. « Vous êtes, lui dit-il ; dans « votre année climatérique ; mais vous re- « viendrez de cette maladie : et afin que vous « en soyez plus assurée, je consulterai un « aruspice, dont j'ai souvent éprouvé le « savoir. » En effet, il offre un sacrifice, et il rapporte à Vérina que les entrailles des victimes sont d'accord avec les astres. On croit volontiers ce qu'on souhaite. La malade flattée par l'espérance de la guérison, demande son testament, et ajoute un legs en faveur de Régulus. Peu de temps après le mal augmente, elle se sent défaillir ; et en mourant elle se plaint amèrement de la supercherie dont on avait usé envers elle : mais l'imposteur tenait sa proie, et il se moquait de cris tardifs et impuissans.

Il ne fut pas si heureux dans une autre batterie qu'il dressa contre Velléius Blésus, riche consulaire. Il lui faisait la cour depuis quelque temps, lorsque Blésus fut attaqué d'une grande maladie, et témoigna vouloir changer son testament. Régulus ne douta pas qu'il n'eût bonne part dans les nouvelles dispositions que le malade allait faire de son bien, et il exhorta, pria, pressa les médecins d'employer toutes les ressources de leur art pour lui prolonger la vie. Lorsque le testament fut fait et signé, il changea de langage. « Jusqu'à quand, disait-il à ces mêmes médecins, tourmenterez-vous un pauvre moribond? » « Pourquoi lui enviez-vous une mort douce, si vous ne pouvez le faire vivre? » Blésus mourut, et comme s'il eût entendu tous les discours de Régulus, il ne lui laissa pas une obole. L'impudence, comme je l'ai dit, n'était pas à un moindre degré chez lui que la fourberie; le trait suivant en est la preuve: une dame illustre, nommée Aurélia, voulant faire signer son testament par sept témoins, ainsi que le droit romain l'exigeait, pria Régulus d'être l'un de ceux qui lui rendraient ce service. Pour la cérémonie de la signature, elle avait pris de très-beaux habits. Régulus témoigna souhaiter qu'elle voulût bien les lui léguer.

Aurélia crut d'abord qu'il plaisantait. Rien n'était plus sérieux: il l'en pressa avec des instances réitérées: il la força d'ouvrir son testament pour y insérer le legs qu'il demandait: il l'observa pendant qu'elle écrivait: après qu'elle eut écrit, il regarda et lut, afin de s'assurer que ses intentions étaient remplies. C'est par de semblables manœuvres, qu'étant né sans biens, il s'enrichit si prodigieusement, qu'un jour il dit à Pline, qu'il avait désiré de savoir par les entrailles des victimes quand il pourrait arrondir ses possessions jusqu'à la valeur de soixante millions* de sesterces, et que les présages qu'il y avait trouvés lui en promettaient le double.

Avec de si grands biens, Régulus n'avait qu'un fils; qu'il perdit presque encore enfant. Pline ne croit pas que le père fût véritablement affligé de cette mort, et il doute beaucoup si l'intérêt ne l'emportait pas dans son ame sur les sentimens de la nature; car il avait fait émanciper ce fils, afin de le rendre maître de disposer de ses biens maternels, qui étaient considérables; et depuis ce temps il le flattait servilement; dans l'espérance et dans la vue d'engager l'enfant à le nommer par testament son héritier. Il gagnait donc à cette mort. Mais moins il avait de douleur

* Sept millions cinq cent mille livres.

réelle, plus il affectait d'être affligé, avec un éclat et un fracas qui décélaient l'artifice. Son fils avait des petits chevaux de selle et de carrosse, des chiens, des rossignols, des perroquets, des merles. Régulus fit égorger tous ces animaux autour du bûcher. Il multiplia de toutes les façons imaginables les statues et les portraits de celui qu'il voulait paraître pleurer. Il le fit représenter en bronze, en cire, sur la toile, en argent, en ivoire, en marbre. Lui-même il composa un livre sur la vie de son fils, qui était mort enfant, et il le lut publiquement devant un nombreux auditoire. Bien plus, il fit faire mille copies de ce livre, qu'il envoya dans toute l'Italie et dans les provinces; et il écrivit au sénat de chaque ville, demandant que la compagnie choisît entre ses membres celui qui aurait la plus forte et la plus belle voix, pour lire ce même livre au peuple assemblé.

Je terminerai ce morceau, peut-être trop long sur Régulus, par une judicieuse réflexion de Pline (1). « Quelle vivacité! dit-il. Quel feu! que de bien n'aurait pas pu faire Régulus, s'il eût tourné cette vigueur vers des objets louables! Je me trompe, ajoute Pline aussitôt. Les bons ont moins d'activité que

Plin. Ep. IV. 7.

« les méchans; et de même que l'ignorance
« produit la hardiesse, et que la lumière, au
« contraire, amène souvent la timidité, aussi
« les caractères vertueux sont affaiblis dans
« leur marche par la modestie qui les re-
« tient: l'audace fortifie les vicieux. »

J'ai observé ailleurs combien Régulus devint bas et rempant à la mort de Domitien. Il vécut encore quelques années. On peut juger par une lettre de Pline, qu'il était mort avant l'an de Rome 853.

Après avoir parlé des hommes qui se sont fait un nom dans la littérature, n'oublions pas un enfant célèbre, Valérius Pudens, qui, âgé de treize ans, remporta le prix de poésie aux jeux capitolins en 857.

Enfant de treize ans qui remporta le prix de Poésie. Tillems. Traj. art. 18.

Nous avons depuis long-tems perdu Trajan de vue. Il faut revenir à ce prince, et raconter ce que nous savons de la seconde guerre qu'il entreprit contre les Daces.

CHAPITRE SECOND.

Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture. Décébale alarmé des préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix. Il tente de faire assassiner Trajan. Il surprend par perfidie un officier important, qui s'empoisonne lui-même. Trajan construit un pont sur le Danube. Décébale vaincu, et en danger d'être pris vivant, se donne la mort. Ses trésors, qu'il avait cachés, sont découverts. Colonies établies par Trajan dans la Dacie et dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan. L'Arabie Pétrée subjuguée par Palma. Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome. Créssus conspire contre lui, et est simplement condamné à l'exil. Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, et se transporte en Orient. L'Arménie conquise par Trajan, et réduite en province Romaine. Conquête de la Mésopotamie. Trajan maintient la discipline par son exemple autant que par ses ordres. Lusius Quiétus, maître de naissance, l'un des plus illustres généraux de Trajan. Peuples barbares au nord de l'Arménie, soumis par Trajan. Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an 865, pour renouveler la guerre contre les Parthes. Furieux tremblement de terre. Trajan consulte l'oracle d'Héliopolis, et en reçoit une réponse énigmatique. Trajan jette un pont de bateaux sur le Tigre. Méthode des Romains pour construire un pont de bateaux. Trajan fait la conquête de l'Assyrie. Il revient vers le pays de Babylone. Trajan prend les villes de Stésiphon et de Suse. Il descend le

Tigre, traverse le golfe Persique, et entre dans la grande mer. Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse. Il envie la gloire d'Alexandre. Il visite les ruines de Babylone. Rébellion des pays qui venaient d'être conquis. Trajan les soumet de nouveau. Il donne un roi aux Parthes. Trajan entreprend le siège d'Atra, et est obligé de le lever. Révoltes et désastres des Juifs à Cyrène, en Egypte, dans l'île de Chypre et dans la Mésopotamie. Maladie de Trajan. Les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains. Projets et manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan. Trajan avait de tout autres vûes, et ne pensait nullement à adopter Adrien. Il meurt, et Adrien lui succède en vertu d'une adoption supposée. Honneurs rendus à la mémoire de Trajan. Durée de sa vie et de son règne. Vertus de Trajan.

C'EST sous l'an de Rome 855, que nous plaçons, d'après M. de Tillemont, le commencement de la seconde guerre de Trajan contre les Daces. La cause du renouvellement de la guerre est attribuée par Dion à Décébale, qui violait ouvertement toutes les conditions du dernier traité de paix. Il recevait des déserteurs romains; il fabriquait des armes; il rétablissait ses forteresses; il invitait les nations voisines à former une ligue avec lui. On peut même inférer, d'après les lettres

Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture. Dio.

Plin. Ep. X.
13-16.
Dio. de Pline à Trajan, que Décébale entretenait des intelligences avec les Parthes. Il attaquait et harcelait les peuples qui, dans la guerre précédente, avaient pris parti contre lui, et il s'empara à main armée d'un canton qui appartenait aux Jazyges.

Ann. Marc.
L. XXIV. D'un autre côté, on sait que Trajan n'était pas homme à souffrir de pareilles insultes. Il comptait n'avoir rien fait en forçant Décébale à se soumettre : il résolut de s'emparer de ses états. Son serment ordinaire, dans les choses qu'il voulait assurer énergiquement, était : « Ainsi puissé-je ré-
« duire la Dacie en province romaine ! » Par ces raisons, il est aisé de croire qu'il ne laissa pas échapper l'occasion que Décébale lui présenta de le faire déclarer par le sénat ennemi du peuple romain.

Décébale
alarmé des
préparatifs
de Trajan,
demande
inutilement
la paix.

Ce décret, et les préparatifs que fit en conséquence Trajan pour aller conduire cette guerre en personne, comme il avait fait de la première, produisirent un grand effet. Les Daces furent effrayés, et abandonnèrent en foule leur roi pour passer dans le parti des Romains. Décébale, alarmé d'une telle désertion, demanda la paix. Mais on ne lui offrit d'autres conditions que de livrer ses armes, et de se remettre lui-même à la discrétion de l'Empereur. Il avait l'âme trop

haute pour se soumettre à une humiliation si dure, et il préféra la guerre. Il rassembla des troupes, il se fortifia par des alliances, et il se disposa à bien recevoir Trajan.

S'il s'en fût tenu là, on ne pourrait que louer son courage ; mais il employa des voies pleines de lâcheté pour se défaire d'un ennemi, qu'il désespérait de pouvoir vaincre. Il apôta des assassins pour tuer Trajan, qui, toujours d'un abord facile, se rendait surtout accessible en temps de guerre. Un de ces misérables fut soupçonné et arrêté, et ayant été mis à la question, il déclara ses complices. Ainsi le noir projet de Décébale avorta.

Après avoir manqué son coup sur Trajan, il essaya de se rendre maître de la personne de quelqu'un qui lui fût cher, et il réussit à l'égard de Longinus, brave officier et commandant d'une légion. Ayant demandé et obtenu une entrevue avec lui, comme s'il eût été enfin résolu de se soumettre, au lieu de se livrer entre ses mains, il le surprit par perfidie, le fit saisir, charger de chaînes, et amener dans son camp. Là il commença par l'interroger sur les projets de Trajan. Mais il ne tira rien du prisonnier, qui n'eut garde de révéler le secret de son maître. Décébale le traita néanmoins humainement,

Il tente de
faire assassi-
ner Trajan.

Il surprend
par perfidie
un Officier
important,
qui s'empor-
tonne lui-
même.

et se contenta de le faire garder à vue, parce qu'il espérait profiter du desir qu'avait Trajan de recouvrer un excellent officier, pour obtenir des conditions favorables.

Il envoya donc à l'Empereur un ministre, qui avait ordre de lui porter parole pour la liberté de Longinus, supposé que l'on voulût restituer au roi des Daces tout le pays jusqu'au Danube, et les frais de la guerre. Quoique Trajan eût bien souhaité ne pas perdre Longinus, il ne pouvait se résoudre à le racheter à un si haut prix. Il donna donc une réponse générale, qui laissant Décébale incertain, l'empêcha de se porter à aucune extrémité. Mais Longinus prit son parti. Ayant trouvé moyen d'avoir du poison par le ministère d'un affranchi qu'il avait auprès de lui, il écrivit à Trajan une lettre pleine de prières et de supplications pour tromper Décébale : il chargea son affranchi de cette lettre, et lorsqu'il l'eut mis ainsi en sûreté, il s'empoisonna pendant la nuit. Le roi des Daces fut très-irrité de ce que sa proie lui avait échappé, et il desira de s'en venger sur l'affranchi. Il dépêcha à Trajan un centurion pris avec Longinus, pour demander qu'on lui renvoyât cet affranchi, promettant en échange le corps de

Longinus et dix autres prisonniers. Trajan préféra avec raison la conservation d'un homme vivant à la sépulture d'un mort : et il garda dans son camp non seulement l'affranchi, mais le centurion qu'il craignait d'exposer à la cruauté de Décébale.

Le plan de Trajan était, comme je l'ai dit, de conquérir la Dacie, et d'en faire une province romaine. Pour cela il résolut de construire un pont qui lui assurât à pour toujours un passage sur le Danube. Rien n'est plus fameux dans l'histoire que ce pont : et nous nous en formerions une grande idée, s'il nous était permis de nous fier à la description que Dion nous en a laissée. Suivant cet écrivain, Trajan choisit l'endroit où le fleuve est le plus resserré entre ses rives, et par conséquent plus rapide et plus profond. (C'était au-dessus de l'ancienne ville de *Viminacium* (1), à peu de distance du lieu où est aujourd'hui *Zwerin* dans la basse Hon-

Trajan
construit un
pont sur le
Danube.

(1) Près de *Fetislau*, qui est sur la droite du Danube, et de *Zwerin*, qui est sur la gauche, à quatre petites lieues au-dessus de *Ruszava*, ou *Orsova*. *Viminacium* était sur la droite du Danube, dans le fond d'un coudé, que ce fleuve décrit vis-à-vis de *Vi-palanka*. Le lieu se nomme aujourd'hui *Ram*, et il y a des vestiges d'ancienne construction. Ces positions m'ont été données par M. d'Anville.

grie.) Trajan bâtit dans le fleuve vingt piles de pierre de tailles, de cent cinquante pieds de hauteur sur soixante d'épaisseur, et il les couronna de vingt-et-une arches. Dion ne dit point si ces arches étaient de pierre ou de bois. La distance entre les piles était de cent soixante-dix pieds; ce qui, avec l'épaisseur des piles, donne pour le pont une longueur de quatre mille sept cents soixante-dix pieds romains, valant un peu plus de sept cent vingt-et-une de nos toises (1). La tête du pont sur chacune des deux rives, défendue par un fort château.

Dion admire la magnificence de cet ouvrage, qu'il élève, pour la difficulté de l'entreprise et pour la grandeur de la dépense, au-dessus de tous les autres monuments de Trajan. Il semble qu'il pouvait encore nous faire admirer la célérité de la construction; car son récit induit à penser que le pont fut bâti en une campagne, qui est celle de l'an 855, et que l'année suivante Trajan le passa avec son armée.

Antiq. Expliquée, Deux circonstances, qui nous sont offertes, l'une par la colonne Trajane, l'autre

(1) Un mémoire que M. d'Anville a eu la bonté de me communiquer, réforme ces mesures, et réduit le pont à une moindre longueur.

par les observations du comte de Marsigli faites sur les lieux, diminuent notre admiration, mais nous dédommagent par une plus grande vraisemblance. La colonne Trajane, sur laquelle est représenté le pont du Danube, nous apprend qu'il n'avait que deux petites arches de pierre: tout le reste n'est qu'une grande et belle charpente. Le comte de Marsigli, qui assure avoir curieusement examiné l'endroit où le pont a été construit, et qui en a vu les piles encore subsistantes, dit que le Danube y est si peu profond en été, qu'il n'aura dû être nullement difficile d'y construire des piles de pierres, sur-tout dans un pays où les matériaux se trouvent en abondance; et il assure que le pont du Saint-Esprit sur le Rhône est un ouvrage incomparablement plus merveilleux que n'était le pont sur le Danube.

Trajan étant entré sur les terres de l'ennemi, conduisit les opérations de la guerre avec non moins de circonspection que d'activité. Il ne précipita rien, il ne hazarda rien témérairement: il se donna le temps de profiter de tous ses avantages; et allant toujours en avant, mais avec sûreté, il força le ville royale de Décébale, et soumit tout le pays; ensorte que le roi des Daces n'ayant

T. IV. Part. II. p. 185.

Thes. Antiq. Sallengr. T. II. p. 989.

Décébale vaincu, et en danger d'être pris vivant, se donne la mort. AN. R. 856. *Diq.*

plus d'asile, et se voyant en danger d'être pris vivant, se tua lui-même de rage et de désespoir. Sa tête fut envoyée à Rome.

C'est à quoi se réduit tout ce que l'abrégé de Dion a jugé à propos de nous faire connaître touchant cette guerre, qui fut très-importante. Au lieu de nous mettre devant les yeux le plan de campagne conçu et exécuté par Trajan, la marche et la liaison de ses desseins, comment un premier succès servait d'acheminement à un autre, il nous décrit l'action d'un soldat qui ayant été blessé dans un combat, se retira d'abord au camp, et lorsqu'il sut que sa blessure était mortelle, revint sur le champ de bataille employer pour le service du prince et de la patrie le peu de vie qui lui restait. Cette action est belle sans doute; mais l'exposé du système entier de la guerre aurait été bien autrement curieux et instructif. Il faut nous contenter de ce qui nous est donné.

Décébale avait imaginé un moyen singulier de mettre en sûreté ses trésors. Ayant détourné le fleuve Sargétia, qui arrosait sa capitale, il avait creusé le milieu du lit de

Ses trésors qu'il avait cachés, sont découverts.

(1) On dit que les Hongrois nomment ce fleuve aujourd'hui *Strel*, et les Allemands *Istrig*.

ce fleuve, et y avait bâti une loge de pierres de taille, dans laquelle il fit porter son or, son argent, ses pierreries et tout ce qui ne craignait point l'humidité; après quoi, fermant avec de la pierre l'ouverture de la loge, il avait recouvert le tout de terre, et laissé reprendre au fleuve son cours accoutumé. Pour ce qui est des meubles précieux, riches étoffes et autres choses pareilles, il avait retiré tout ce qu'il possédait en ce genre dans des cavernes solitaires et éloignées. Enfin, par une précaution barbare, pour assurer son secret, il avait fait tuer tous ceux qui lui avaient rendu service dans ces différentes opérations. Après sa mort, un seigneur Dace nommé Bicilis, qu'il avait mis dans sa confiance, ayant été fait prisonnier par les Romains, les instruisit de tout ce que je viens de raconter. Trajan profita de l'avis, et se dédommagea des dépenses de la guerre par les trésors de Décébale (1).

C'est ainsi que la Dacie, suivant le vœu qu'il avait tant de fois exprimé, fut réduite en province romaine. Il eut soin d'embellir

Colonies établies par Trajan dans la Dacie et dans

(1) Si l'on en croit Lazius, cité par Fabretti (*de Col. Traj. c. 8.*); des pêcheurs valaques trouvèrent encore au milieu du seizième siècle, dans le fleuve Istrig, des restes de ces trésors qui avaient échappé aux recherches de Trajan.

les pays voi-
sins.
Tillem.

et de fortifier sa conquête, qui était considérable par l'étendue, puisqu'elle avait, selon Entrope, mille fois mille pas, ou trois cents trente lieues de circuit. Mais ce grand pays avait été dévasté par les guerres; et Trajan, pour le repeupler, y amena des habitans de toutes les parties du monde romain. Parmi les colonnies qu'il y établit, la principale est Zarmisegethusa, ancienne capitale du royaume de Décébale, à laquelle Trajan fit porter son nom, et qu'il appela *Ulpia Trajana*. Dans la Thrace et dans la Moesie, provinces voisines de la Dacie, on trouve aussi des villes bâties ou agrandies par cet Empereur, et que l'on peut regarder comme des monumens de son attention à tout ce qui pouvait intéresser sa conquête. L'histoire fait mention entre autres d'une Nicopolis, ou *ville de la victoire*, d'une Marcianopolis, d'une Plotinopolis, ainsi appelées à cause de Marcienne et de Plotine, l'une sœur, l'autre femme de Trajan.

Second
triomphe de
Trajan.
Plin. Epist.
VIII. 4.
Dio.

De retour à Rome il triompha une seconde fois des Daces, et il solennisa son triomphe par des jeux qu'il donna au peuple pendant cent vingt-trois jours. Il paraît que ces jeux consistèrent principalement en com-

bats contre les bêtes, et entre gladiateurs. Dion compte onze mille bêtes fauves qui y furent tuées, et dix mille gladiateurs qui y combattirent.

Les victoires de Trajan sur les Daces firent un si grand éclat, qu'elles lui attirèrent des ambassades de la part des peuples les plus reculés et les plus barbares, et en particulier des Indiens, qui l'envoyèrent féliciter. Il subsiste encore aujourd'hui un monument bien fameux de ces mêmes victoires: c'est la colonne Trajane, qui, suivant les explications de Ciacconius et de Fabretti, représente dans ses bas-reliefs les principaux exploits de Trajan dans ses deux guerres contre les Daces. Le vainqueur en avait lui-même écrit l'histoire, si nous en croyons une citation de Priscien. Mais il s'était si peu exercé dans l'étude des lettres, qu'il ne nous est pas aisé de nous persuader qu'il ait voulu devenir auteur. Nous soupçonnerons plutôt que quelqu'un lui prêta sa plume, et lui fit honneur d'un ouvrage dont cet Empereur était plus capable de fournir la matière, que de le composer.

Pendant qu'il étendait les limites de l'Empire au-delà du Danube, Palma, l'un de ses lieutenans, qui commandait les légions

Priscian.
l. VI.

L'Arabie
Pétrée sub-
jugée par
Palma.

de Syrie, subjuguait l'Arabie Pétrée, qu'il réduisit en province romaine. C'était comme un essai et un gage des victoires que Trajan devait bientôt remporter lui-même en Orient.

Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome. Le séjour qu'il fit à Rome entre la fin de la guerre des Daces et le commencement de celle qu'il entreprit contre les Parthes, ne fut pas long, et cependant il le signala par des soins et des ouvrages dignes d'un grand prince. C'est dans cet intervalle que Dion place la construction d'une magnifique chaussée qui traversait les marais Pontins d'un bout à l'autre : travail immense, mais infructueux. Malgré les tentatives constantes que les Romains ont réitérées à diverses reprises pour dessécher ces marais, ou pour les rendre praticables, la nature, plus puissante que tout l'art et les efforts des hommes, a toujours ramené les choses à leur premier état, où elles sont encore aujourd'hui.

Trajan fit aussi fondre toute la monnaie qui s'était usée et avait perdu son poids par vétusté.

C'est dans ce même temps que fut commencée la magnifique place qui porte son nom.

Crassus Une conspiration qui se trama contre lui

ne servit qu'à faire éclater sa clémence. Crassus, qui en était le chef, et qu'il faut sans doute distinguer de Calpurnius Crassus, auteur d'une conspiration contre Nerva, fut renvoyé par le prince au jugement du sénat, et condamné simplement à l'exil. Il y passa des jours tranquilles pendant tout le règne de celui à qui il avait voulu ôter le trône et la vie. Il vivait encore lorsque Adrien parvint à la souveraine puissance.

Nous ne pouvons point dire ce qui s'était passé dans cette contrée, depuis que Tiridate en avait reçu la couronne des mains de Néron. Au temps dont je parle, Exédare était en possession du royaume d'Arménie; et il en avait pris l'investiture de Chosroës, actuellement roi des Parthes. Trajan prétendait qu'en cela les droits de l'Empire romain étaient violés, et il résolut d'en tirer raison; car il ne se proposait pas de donner, comme avaient fait ses prédécesseurs, la couronne d'Arménie à un prince qui la tint de lui, mais d'en faire la conquête et de la joindre à ses états. Pour exécuter ce dessein, il fallait avoir la guerre avec les Parthes; et cette entreprise lui promettait des triomphes sur une nation qui jusque-là s'était maintenue dans une sorte d'égalité avec les Romains. Il doutait d'autant

conspire contre lui, et est simplement condamné à l'exil.

Spart. Ad 5.

Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, et se transporte en Orient. Dio.

moins du succès, que les Parthes étaient alors affaiblis par des divisions intestines, qui ne pouvaient manquer de donner de grands avantages à qui les attaquerait dans cette position.

Nous ne savons ni l'origine ni les circonstances de ces divisions; nous n'avons pas même avec certitude la suite des rois Parthes depuis Vologèse jusqu'à Chosroès. On trouve sous Tite un Artabane qui régnait sur cette nation. Pacorus la gouvernait au commencement du règne de Trajan. Chosroès, et Parthamasiris, dont nous aurons bientôt lieu de parler, étaient fils (1) de Pacorus. Voilà tout ce que nos auteurs nous fournissent d'instructions sur l'état des affaires de l'Orient, lorsque Trajan partit de Rome pour aller y porter la guerre. M. de Tillemont place ce départ au mois d'octobre de l'année que nous comptons 857 de Rome.

Il paraît que Trajan, avant que d'employer la force, avait tenté la voie de la négociation. Il estimait les bons procédés, et il ne voulait

(1). C'est ce que porte expressément le texte de Dion, p. 778, de l'édition de Wechel. Il est vrai qu'à la page suivante, Parthamasiris est appelé neveu de Chosroès. Mais on doit supposer que c'est par erreur de copiste, et qu'il faut lire *αδελφόν*, au lieu d'*αδελφόν*.

point paraître violent ni injuste. Ils s'étaient donc plaint à Chosroès de l'entreprise faite par lui sur les droits du peuple romain au sujet de la couronne d'Arménie; Mais il en reçut une réponse fière, qui le révolta et mit tout le droit de son côté. En conséquence, il fit tous les apprêts d'une guerre aussi importante, et il se mit lui-même en marche.

A peine était-il arrivé à Athènes, qu'il vit venir à lui une ambassade de Chosroès, à qui l'approche du danger avait fait prendre d'autres pensées. Le roi des Parthes lui envoyait des présents, lui demandait son amitié, l'informait que, ne trouvant point qu'Exédare convint ni aux Romains ni aux Parthes, il l'avait déposé; enfin il priait Trajan d'accorder à Parthamasiris son frère l'investiture du royaume d'Arménie, comme Néron l'avait donnée à Tiridate.

Il aurait été peut-être difficile à Trajan de rejeter ces propositions, si elles lui eussent été faites d'abord. Mais elles venaient trop tard. Il s'était mis en avances, et il se croyait en droit de ne point reculer. Il répondit donc aux ambassadeurs de Chosroès, que l'amitié se prouvait par des effets, et non par des paroles; qu'il serait bientôt en Syrie, et que là, voyant

les choses de près, il se déterminerait au parti le plus convenable.

L'Arménie, conquise par Trajan, et réduite en province romaine. AN. R. 858.

Le parti le plus sûr était la guerre, et le succès répondit au-delà de ses espérances. Tout plia devant lui. Les villes lui ouvraient leurs portes; les petits rois de ces contrées et les Satrapes venaient à sa rencontre avec des présens, protestant qu'ils se soumettaient à ses ordres, et le reconnaissaient pour arbitre de leur sort. Bientôt toute l'Arménie fut conquise, et Parthamasiris, qui s'était d'abord mis en défense, revint, pour tenter une dernière espérance, au système de soumission qui avait déjà été proposé à l'Empereur romain.

Il lui écrivit une première fois, prenant le titre de roi, et il ne reçut aucune réponse. Il sentit de quel nom il fallait qu'il se dépouillât, et il l'omit dans une seconde lettre, par laquelle il demandait à Trajan une conférence avec M. Junius, gouverneur de la Capadoce. Trajan lui envoya le fils de Junius; et cependant il continua d'aller en avant, et poussa ses conquêtes. L'abréviateur de Dion ne nous instruit point de ce qui se passa entre Parthamasiris et le député romain. Ce que nous savons, c'est que le prince Parthe prit une résolution qui l'exposait, et qui lui réussit fort mal.

Il vint au camp romain, près d'Elégie, ville d'Arménie, sans sauf-conduit, sans autre assurance que l'idée qu'il s'était faite de la générosité de Trajan, et qu'il portait aussi loin que ses espérances. Il le trouva assis sur son tribunal, et l'ayant salué, il ôta de son front le diadème, le mit aux pieds de l'Empereur, et se tint debout en silence, comptant que le diadème qu'il venait de quitter allait lui être rendu. L'armée romaine accourut à ce spectacle, jeta de grands cris de joie, et proclama Trajan *impérator*, se persuadant que d'avoir réduit un Arsacide, fils et frère de rois Parthes, à se présenter comme captif, c'était une victoire d'autant plus estimable, qu'elle n'avait point coûté de sang. Parthamasiris fut effrayé de ces cris: il les regarda comme une insulte et une menace, et il se retourna pour chercher le moyen de s'enfuir. Mais, se voyant environné de toutes parts, il demanda à Trajan une audience particulière. Elle lui fut accordée. Trajan entra avec lui dans sa tente, l'écouta, mais lui refusa tout. Parthamasiris, désespéré, confus, sortit de la tente, et même du camp.

Il semble que Trajan, qui n'avait dessein ni de le retenir, ni de lui rien accorder, pouvait le laisser se retirer en liberté: il ne le fit point;

il voulut rendre toute l'armée témoin de ses réponses au prince Parthe. Il ordonna donc que l'on courût après lui, et qu'on le ramenât : ensuite de quoi il remonta sur son tribunal, et l'invita à s'expliquer en présence de toute l'assemblée.

Parthamasiris était outré du traitement qu'il souffrait : il ne savait pas qu'elle en serait l'issue. Ainsi, entrant en indignation, il ne ménagea ni les plaintes ni les reproches, et il protesta contre la violence qu'on lui faisait. « Je
« n'ai été, dit-il, ni vaincu par vous, ni fait
« prisonnier. Je suis venu ici volontairement,
« et dans l'espérance d'y être traité suivant
« que mon rang l'exige, et de recevoir de
« vous la couronne d'Arménie, comme Tiridate l'a reçue de Néron. » Trajan lui répondit qu'il ne céderait l'Arménie à personne, qu'elle appartenait aux Romains, et qu'elle serait gouvernée par un magistrat romain ; qu'au reste Parthamasiris prenait de vaines alarmes pour sa liberté, et qu'il lui était permis de s'en aller où il le jugerait à propos. Le prince Parthe se retira donc avec ceux de sa nation qui l'avait accompagné. Pour ce qui est des Arméniens, Trajan les retint comme sujets de l'Empire.

Eutrop.

Parthamasiris voulut au moins périr en roi,

puisqu'il ne pouvait conserver son royaume. Il tenta les dernières ressources ; il combattit, quoiqu'avec des forces très-inégalés ; et ayant été tué, il laissa les Romains paisibles possesseurs de l'Arménie.

Trajan résolut d'attaquer le domaine propre des Parthes ; et laissant garnison dans toutes les places importantes du pays qu'il venait de soumettre, il entra dans la Mésopotamie, et s'approcha d'Edesse.

Le roi d'Edesse Abgare, avait tenu jusque-là, à l'exemple de ses prédécesseurs de même nom, une conduite flottante entre les Romains et les Parthes. Porté d'inclination pour ceux-ci, trop faible pour résister à ceux-là, il avait bien voulu envoyer des présents à Trajan, mais non pas venir le trouver en personne. Lorsqu'il vit l'armée romaine dans son pays, ce fut pour lui une nécessité de se décider, et il s'estima trop heureux de pouvoir obtenir le pardon de ses tergiversations précédentes.

Trajan conquiert la Mésopotamie. On marque en particulier comme réduites par ses armes les villes de Batné, de Singare et de Nisibe. C'est tout ce que nous savons de bien avéré sur les exploits des Romains dans ce pays. Nul Empereur Romain n'a été plus grand

Conquête
de la Mésopotamie.
AN. R. 859.

Tillem. Tr.
art. 20.

homme de guerre, nul n'a agrandi l'Empire par de plus importantes conquêtes. Son histoire a été écrite par un nombre considérable d'auteurs. Et tout est perdu, hors quelques fragmens informes de Dion, et les minces abrégés d'Eutrope et d'Aurélius Victor. Ce dernier nous apprend que Chosroès fut obligé de donner des otages à Trajan : ce qui paraît supposer un traité par lequel la guerre fut terminée alors, ou au moins suspendue. Le vainqueur reçut du sénat le surnom de *Parthique*.

L'Arabie-Pétrée, réduite en province romaine. *Ann. marc. l. XIV.*

On peut rapporter à ce même temps la réduction entière de l'Arabie-Pétrée en province romaine. Elle avait été conquise par Cornélius Palma, comme je l'ai dit; mais des révoltes réitérées obligèrent Trajan d'y porter la guerre en personne. Il dompta enfin l'indocilité de ces peuples remuans, et il les força de recevoir un gouverneur romain, et de lui obéir.

Trajan maintient la discipline par son exemple, autant que par ses ordres.

Dans toute la guerre dont je viens de rendre compte, Trajan continua de maintenir l'exactitude de la discipline, non-seulement par sa vigilance, mais par son exemple. Il marchait à pied à la tête des drapeaux; il passait à gué les rivières, comme le dernier de ses soldats; il allait de rang en rang pour entretenir par-

tout le bon ordre et ramener ceux qui cherchaient à s'écarter. Dion ajouta une pratique qui, si j'osais en marquer mon jugement, me paraît dangereuse en bien des occasions. Trajan répandait quelquefois à dessein de fausses alarmes, pour tenir toujours ses troupes en alerte, et les empêcher de s'endormir dans une molle sécurité.

Le principal ou plutôt le seul des généraux de Trajan qui soit nommé dans cette brillante expédition, est Lusius Quietus, qui avait déjà servi si glorieusement dans la guerre contre les Daces. Il était Maure de naissance; et ayant commencé par l'état de simple cavalier, il s'était élevé, par son mérite, jusqu'à devenir commandant en chef de toutes les troupes auxiliaires de sa nation, que les Romains entretenaient dans leurs armées. Convaincu de quelques malversations, il fut renvoyé ignominieusement. Mais, lorsque Trajan entreprit la guerre contre les Daces, Lusius vint lui offrir ses services, qui furent acceptés. Il se signala par plusieurs belles actions, qui effacèrent si bien la tache de ses fautes passées, qu'il mérita toute l'estime et la confiance de Trajan. Il suivit cet Empereur en Orient, et c'est lui qui prit la ville de Singares. Trajan continua de l'employer jusqu'à la fin de sa

Lusius Quietus, maure de naissance, l'un des plus illustres généraux de Trajan. *Dio ap. Val.*

Thémist. vie et de son règne ; il le fit préteur, et ensuite consul : on prétend qu'il eut la pensée de le nommer son successeur à l'Empire.

Peuples
Barbares au
nord de l'Ar-
ménie, sou-
mis par Tra-
jan. On peut croire que ce fut la paix ou la trêve conclue avec les Parthes, qui permit à Trajan de tourner ses vues vers les peuples barbares qui habitaient au nord de l'Arménie, entre le Pont - Euxin et la mer Caspienne.

Eutrop. Il donna un roi aux Albaniens ; il força les rois de l'Ibérie, de la Colchide et de plusieurs autres pays voisins à se soumettre à sa puissance. Lusius, sous ses ordres, vainquit les

Thémist. Mardes ; enfin il paraît que toute la côte orientale du Pont-Euxin jusqu'à Sébastopolis ou Dioscurias, reconnut ses lois. Du moins est-il

*Arr. Pirip.
Ponti.* certain par Arrien que, sous le règne d'Adrien, qui succéda à Trajan et qui ne fit point de nouvelles conquêtes, toute cette contrée obéissait aux Romains, ou à des rois dépendans et vassaux de Rome.

Retour de
Trajan à Ro-
me, d'où il
repart vers
l'an 865,
pour renou-
veler la
guerre con-
tre les Par-
thes. Nous ne pouvons déterminer le nombre d'années que ces grandes opérations retinrent Trajan en Orient. Il est très-probable qu'après les avoir terminées, il retourna à Rome. On ne se persuadera pas aisément qu'il ait passé près de douze ans, savoir depuis son départ en l'an 857 jusqu'à sa mort arrivée en 868, sans revoir sa capitale. Cependant aucun au-

Voyez Til-
lem. not. 17,
21 et 22 sur
Trajan.

teur n'a parlé de ce retour ; et on ne devine pas pourquoi, s'il est revenu à Rome, il n'a point triomphé des Parthes, après de si glorieuses victoires. Mais, malgré ces difficultés, le doute sur le fait du retour est levé par quelques médailles ; et nous croyons devoir placer un séjour de Trajan entre ses premiers exploits contre les Parthes, et ceux qui nous restent à raconter. Nous ne savons point ce qu'il fit pendant ce séjour ; nous ignorons pareillement les nouveaux motifs qui le ramenèrent en Orient. Mais nous croyons pouvoir assurer avec M. de Tillemont, qu'il repartit de Rome vers l'an 865. Il arriva assez tôt à Antioche pour y courir un très-grand risque par un furieux tremblement de terre au mois de janvier 866.

L'Asie, la Grèce, la Galatie avaient déjà été affligées sous le règne de Trajan, en différentes années, d'un pareil fléau ; mais le désastre dont je parle, fut tout autrement funeste, parce que le séjour de l'Empereur à Antioche y avait rassemblé des troupes, des ambassadeurs avec leurs cortéges, une multitude de particuliers qui avaient des affaires en cour, des marchands, des curieux ; en sorte que le malheur d'une seule ville devint celui de tout l'Empire romain. Les secousses,

Furieux
tremble-
ment de ter-
re à Antio-
che.
AN. R. 866.
Eus. Chron.
Dio.

accompagnées de tonnerres dans l'air, de vents impétueux, de feux souterrains; furent si violentes, que tous les édifices semblaient prêts à quitter leurs fondemens, et la plupart furent renversés. Trajan se sauva avec assez de peine par la fenêtre de la chambre où il fut surpris par cet affreux accident, et il en fut quitte pour de légères contusions. Dion, toujours amateur du merveilleux, dit que quelqu'un au-dessus de l'homme pour la taille et pour la force, tira du danger ce prince chéri du ciel. Ce qui est vrai, c'est qu'il échappa; et le reste du temps que dura le tremblement de terre, il le passa dans l'Hyppodrome, loin de tout bâtiment. Le mal se fit sentir dans une grande étendue de pays; mais c'était Antioche qui en était le centre, et qui en souffrit de plus horribles ravages. L'historien, sans marquer précisément le nombre des personnes qui y périrent, nous laisse à juger qu'il fut immense. Il ne nomme en particulier que Pédo, actuellement consul. Lorsque le calme fut rétabli, on alla chercher dans les décombres et dans les masures ceux qui pouvaient être encore en état de recevoir du secours. On n'y trouva que deux enfans vivans, l'un avec sa mère aussi vivante, qui l'avait nourri et s'était nourrie elle-même de son

propre lait; l'autre qui tétait encore sa mère déjà morte.

Trajan, avant que de se mettre en campagne, fut exhorté et pressé par ses amis de consulter, sur le succès de la guerre qu'il allait entreprendre, l'oracle d'Héliopolis en Phénicie, dont la réputation avait un grand éclat dans ces contrées; Trajan n'était pas crédule, et il voulut mettre le dieu à l'épreuve; avant que de lui donner sa confiance. Il lui envoya un papier blanc bien cacheté, demandant réponse sur le contenu. Les prêtres qui desservaient les oracles savaient parfaitement décacheter les papiers sans qu'il y parût. Ainsi la réponse à la consultation, ou plutôt à la dérision de l'Empereur, fut un papier semblable au sien, sans un seul mot d'écriture. Trajan ne soupçonna point la fraude; et se croyant désormais assuré de la divinité de l'oracle, il lui adressa, dans un papier cacheté comme le premier, une consultation sérieuse, par laquelle il l'interrogeait sur le sort qu'il devait se promettre, et s'il retournerait à Rome vainqueur des Parthes. Le dieu prétendu n'en savait pas assez pour satisfaire l'Empereur sur une semblable question; et il se tira d'embarras, en lui envoyant pour réponse un symbole énigmatique

Trajan consulte l'oracle d'Héliopolis, et en reçoit une réponse énigmatique. *Macrob. sat. l. 23.*

et susceptible de mille interprétations différentes : c'était une baguette de sarment rompue en plusieurs morceaux. Après l'événement, on ne manqua pas de justifier l'oracle, et de trouver dans sa réponse une claire prédiction de la mort de l'Empereur. On prétendit que la baguette rompue représentait le corps du prince réduit en cendres, et reporté en cet état à Rome.

Trajan
jette un
pont de ba-
teaux sur le
Tigre.

Trajan n'avait pas assurément deviné cette interprétation ; et plein des grandes espérances dont le flattaient ses succès précédens, il entama la guerre au commencement du printemps, et dirigea sa marche vers l'Adiabène, qui faisait partie de l'Assyrie. Pour y entrer, il fallait passer le Tigre, et par conséquent jeter un pont (1) sur ce fleuve. Mais le pays se refusait à cette entreprise, parce qu'il était entièrement dénué de bois de construction. Trajan trouva un expédient. Il fit construire dans les forêts voisines de Nisibe un très-grand nombre de bateaux, dont les pièces pouvaient se démonter et se rejoindre à volonté. Ces pièces furent chargées sur des

(1) Le texte de Dion ne marque pas positivement que Trajan ait jeté un pont sur le Tigre : mais il ne dit pas le contraire, et la chose en soi est très-probable. Le passage du fleuve devient en ce cas d'une exécution bien plus aisée.

voitures, qui les portèrent au bord du Tigre, vis-à-vis de la Cordyène ; et là on en rétablit les assemblages pour reformer les bateaux. L'entreprise du pont ne put pas s'exécuter sans difficulté, parce que les Barbares s'étaient préparés à en empêcher le succès, et par de vives et continuelles attaques, ils troublaient le travail des Romains. Mais les premiers bateaux qui se trouvèrent en état, ayant été lancés à l'eau, et remplis de soldats légionnaires et de gens de trait, arrêtaient aisément l'ardeur impétueuse des ennemis. D'autres bâtimens essayaient de passer au-dessus et au-dessous ; et cependant on continuait sans relâche à en dresser de nouveaux. Rien n'effraya plus les Barbares que cette multitude de bateaux qui semblait sortir de terre dans un pays où il ne croissait point de bois. Ils prirent la fuite ; et Trajan ayant construit tranquillement son pont, passa le Tigre.

Nous trouvons dans un fragment d'un (1) ancien auteur l'explication de la méthode selon laquelle les Romains dressaient leurs ponts de bateaux : rien n'est plus simple. Les bateaux qu'ils destinaient à cet usage, étaient

Méthode
des Romains
pour cons-
truire un
pont de ba-
teaux.

(1) Henri de Valois a pensé que cet auteur était Dion lui-même : en quoi il a assez de vraisemblance, mais non pas certitude.

d'une largeur considérable, et ils les amarraient au rivage un peu au-dessus de l'endroit où ils prétendaient faire le pont. Au signal donné, ils lâchaient un de ces bateaux, qui descendait suivant le cours du fleuve le long du bord dont ils étaient maîtres; et lorsqu'ils le voyaient arrivé à l'endroit marqué, ils jetaient dans l'eau un grand panier rempli de pierres attaché à un cable, et qui tenait ainsi lieu d'ancre pour fixer le bâtiment. En même temps qu'ils l'assujettissaient en cette façon par le bout qui regardait l'eau, ils l'attachaient par l'autre côté à la terre avec de bons cordages; et pour remplir l'intervalle qui ne manquait guères de se trouver entre le rivage et l'extrémité du bateau, ils étendaient des planches de l'un à l'autre, et établissaient ainsi la communication: ensuite de quoi ils couvraient le fond du bâtiment dans toute sa longueur d'une matière propre à faire un chemin solide et uni. Le reste de l'ouvrage n'était qu'une répétition de la manoeuvre que je viens d'exposer. On faisait descendre un second bateau, que l'on joignait au premier, puis un troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eût atteint l'autre bord. Le dernier bateau, qui touchait à la rive ennemie, avait une porte, des tours,

et était garni de catapultes, ou de machines à lancer des traits.

Trajan ayant passé le Tigre sur un pont de cette construction, soumit l'Adiabène et toute l'Assyrie. Ce fut pour lui une grande joie de marcher sur les pas d'Alexandre, et de réduire sous son obéissance les villes d'Arbéle et de Gaugaméle, si fameuses dans l'histoire du conquérant Macédonien.

Après la conquête de l'Assyrie, Trajan revint sur ses pas, repassa le Tigre, et descendit vers le pays de Babylone, sans trouver aucun obstacle qui arrêtât sa marche. La puissance des Parthes était alors ruinée par les dissensions civiles qui les acharnaient depuis long-temps les uns contre les autres, et que n'avaient pu faire cesser même la présence d'un si redoutable ennemi. Trajan voyageait plutôt qu'il ne faisait la guerre, et il visita la source du bitume qui avait été employé pour la construction des murailles de Babylone. Dion décrit cette source comme une espèce de puits, de l'embouchure duquel sortait une vapeur mortelle pour tous les animaux qui s'en approchaient de trop près: ensorte que, dit-il, si par le bienfait de la nature, cette exhalaison funeste n'était retenue dans un petit espace, si elle s'étendait,

Trajan fait
la conquête
de l'Assyrie.
Dio.

Il revient
vers le pays
de
Babylone.

soit en hauteur, soit en circonférence, à une distance considérable, le pays demeurerait nécessairement inhabité. Ainsi s'exprime Dion. Mais son récit est sans doute exagéré. Il faut bien qu'il ait été possible d'approcher impunément de la source du bitume, puisque l'on avait pu en tirer une assez grande quantité pour l'employer comme ciment dans les murs de Babylone.

Trajan
prend les
villes de
Ctésiphon et
de Suse.

Cellar. Géograph.
Ant. III. 16.

Dio.

Trajan voyant qu'elle était la faiblesse des Parthes, crut pouvoir marcher vers la ville de Ctésiphon leur capitale. Suivant ce plan il fallait qu'il passât de nouveau le Tigre : et pour voiturier plus commodément les matériaux du pont qu'il devait construire, il résolut de profiter du Naarmalcha, ancien canal creusé par les rois de Babylone pour recevoir une partie des eaux de l'Euphrate, et de ce même ancien canal joindre par un nouveau à l'endroit du Tigre où il prétendait dresser son pont. Mais on lui fit observer que le niveau de l'Euphrate, au lieu où il commençait à travailler, s'élevait beaucoup au-dessus de celui du Tigre, et il craignit d'épuiser tellement le lit du premier de ces deux fleuves, que la navigation en devint impraticable. Il interrompit donc les travaux déjà avancés, et il fit transporter par terre

sur des traîneaux les bois nécessaires à la construction du pont.

Se montrer devant la ville de Ctésiphon et la prendre, ce fut une même chose pour Trajan. Il s'empara aussi de Suse, siège autrefois de l'empire des Perses : et c'est probablement dans l'une ou l'autre de ces deux villes qu'il fit prisonnière la fille de Chosroès, et devint maître du trône d'or sur lequel les rois Parthes recevaient les hommages de leurs sujets. Cette conquête lui confirma le titre de *Parthique*, et le sénat lui décerna de nouveaux triomphes.

Luelan.
Philop.

Spart. Adr.
c. 13.

Les Parthes, jusqu'à lui souvent vainqueurs, et dont il n'avait jamais été possible aux Romains d'entamer l'Empire par des conquêtes, se trouvaient réduits par ses armes à un prodigieux affaiblissement. Il avait conquis sur eux trois grandes provinces : l'Arménie, la Mésopotamie, l'Assyrie. La sagesse demandait sans doute qu'il s'occupât du soin important d'affermir des conquêtes moins difficiles à faire qu'à conserver ; et d'accoutumer à la domination romaine des peuples qui ne l'avaient jamais éprouvée, et dont les mœurs, étrangement différentes de celles de leurs nouveaux maîtres, les disposaient à la révolte dès que l'occasion s'en

présenterait. Au lieu de cette vue sérieuse et sensée, Trajan se laissa tenter par l'idée brillante de pénétrer jusqu'à la grande mer.

Il descend le Tigre, traverse le golfe Persique, et entre dans la grande mer. Il descendit le Tigre, et il soumit sans peine l'île Méséné, formée par deux bras de ce fleuve, à son embouchure, et par la mer. Mais d'abord la tempête, la rapidité du fleuve, le reflux maritime le mirent dans un grand péril. Cette leçon ne suffit pas pour l'arrêter. Il traversa toute la longueur du golfe Persique, passa l'île d'Ormus, et s'avança jusqu'au grand Océan. Il se rabat-

tit ensuite sur l'Arabie - Heureuse; dont il fit ravager les côtes par une flotte, qui lui soumit la ville, connue autrefois sous le nom d'Arabie, et fameuse encore aujourd'hui sous celui d'Aden, en deçà à l'Orient du détroit de Babelmandel (1). C'est apparemment cette expédition qu'a voulu désigner

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse. Arr. Périp. Erythr.

(1) M. de Tillemont semble attribuer aux conquêtes de Trajan en Arabie, un bureau de douane établi sur la côte orientale de la mer Rouge, en un lieu appelé le *Bourg blanc*, où l'on envoyait, dit Arrien (*Périp. Erythr.*), un centurion avec des troupes, et où on levait le quart sur les marchandises qui entraient dans le port; mais il est plus naturel de penser que c'est par l'Égypte que les Romains, qui en étaient les maîtres depuis long-temps, avaient acquis le *Bourg blanc*, en tr.

Eutrope, lorsqu'il a parlé d'une flotte destinée par Trajan à ravager les côtes des Indes. Cet abrégiateur peu instruit aura confondu les Indes et l'Arabie.

Trajan ne s'y trompa pas. Il portait envie au bonheur et à la gloire d'Alexandre, qui avait pénétré jusqu'aux Indes: et néanmoins se consolant par ses exploits contre l'Arabie-Heureuse, où n'était jamais entré Alexandre, il se glorifiait d'avoir passé les limites de ce conquérant si renommé. Il écrivait à ce sujet au sénat, et il accumulait dans ses lettres les noms d'un grand nombre de nations barbares et inconnues, qu'il avait subjuguées.

Il envie la gloire d'Alexandre.

Trajan, après avoir terminé son voyage à l'entrée de l'Océan, vint regagner l'embouchure du Tigre, qu'il remonta. Il passa ensuite dans l'Euphrate pour aller visiter la fameuse ville de Babylone, autrefois la reine de l'Orient. Il la trouva dans l'état de désolation prédit par les prophètes au temps de sa plus grande gloire: il n'y vit que des ruines, et les tristes vestiges versant la largeur de la mer Rouge, qui n'est en cet endroit que de deux ou trois journées de navigation.

Il visite les ruines de Babylone.

Je suppose que le Périphe de la mer Rouge, qui porte le nom d'Arrien, est véritablement de cet auteur, quoiqu'il y ait sur ce point de la variété de sentimens entre les doctes.

de ce qu'elle avait été. Sa vénération pour Alexandre le porta à honorer la mémoire de ce héros par des sacrifices offerts dans la maison même où il était mort. Mais pendant qu'il s'amusait à ces soins futiles, il reçut la nouvelle du mauvais effet qu'avait produit son absence imprudente et un voyage d'indiscrétion et de vanité.

Rebellion
des pays qui
venaient
d'être con-
quis. Trajan
les soumet
de nouveau.

Toutes ses conquêtes s'étaient ébranlées, et avaient secoué le joug : les troupes qui les gardaient avaient été ou chassées ou taillées en pièces, et il fallut que Trajan recommençât la guerre tout de nouveau. Il envoya contre les rebelles Lusius d'un côté, Maximus de l'autre. Celui-ci, qui paraît être le même dont Trajan avait tiré de grands services dans la guerre contre les Daces, ne réussit pas également dans celle dont il s'agit ici. Il fut défait et tué dans un combat. Lusius fut plus heureux ou plus habile. Il reprit Nisibe : il emporta de force la ville d'Edesse, qu'il détruisit et brûla. Séleucie fut ramenée à l'obéissance par Erucius Clarus et Julius Alexander.

Il donne un
roi aux
Parthes.

Ces avantages rétablirent la domination romaine dans les pays nouvellement assujétis. Mais néanmoins Trajan, averti par le danger qu'il avait couru de perdre toutes ses con-

quêtes, jugea nécessaire de mettre des bornes aux vastes projets qu'il avait formés ; car il semble que son intention primitive était d'éteindre l'Empire des Parthes, et d'en soumettre les peuples directement à ses lois : il renonça à cette idée, et résolut de se contenter de leur donner un roi de sa main.

Chosroès vivait encore, sans doute errant et fugitif. Trajan ne crut pas convenable à ses intérêts de le replacer sur un trône que ce prince n'aurait jamais regardé comme un don des Romains, mais comme le patrimoine de ses ancêtres. Il jeta les yeux sur Parthamaspatès, qui ne nous est pas connu d'ailleurs. Il fit avec pompe la cérémonie de l'installation de ce nouveau roi. Il se transporta à Ctésiphon, et ayant assemblé tous les Romains et tous les Parthes qui étaient dans la ville et dans les pays, il monta sur un tribunal fort élevé, et après un discours magnifique, il déclara Parthamaspatès roi des Parthes, et lui ceignit le diadème.

La ville d'Atra (1), habitée par des Arabes,

(1) La position d'Atra souffre quelque difficulté. Je suis l'autorité d'Ammien Marcellin, qui a été sur les lieux. Dion la place en Arabie : ce qui ne peut avoir d'autre sens que celui que j'ai exprimé dans le texte, en

Trajan entreprend le siège d'Atra, et est obligé de lever.

et située non loin du haut Tigre, entre ce fleuve et Nisibe, persistait encore dans la révolte : Trajan résolut de la réduire, et il alla en personne mettre le siège devant cette place.

Atra, sans être ni grande ni riche, était défendue par sa situation au milieu d'un désert où l'on ne trouvait que peu d'eau, et d'une mauvaise qualité, point de bois, point de fourages. Les ardeurs du soleil dans une campagne aride se faisaient sentir violemment, et servaient d'une nouvelle défense à la place assiégée. Malgré de si grands obstacles, l'habileté de Trajan, secondée par la valeur d'une armée toujours victorieuse, poussa d'abord le siège avec succès, et fit brèche à la muraille. Mais lorsqu'il voulut tenter l'assaut, il fut repoussé avec perte, et quoiqu'il courût à cheval partout où sa présence semblait nécessaire, il ne put rallier ses troupes, ni arrêter leur fuite; et peu s'en fallut qu'il ne fût lui-même tué ou blessé. Il avait pourtant quitté les marques de la dignité impériale, pour n'être point reconnu; mais sa chevelure blanche et son air majestueux le décélérent: quelques-uns des ennemis l'ayant distingué à ces marques, tirèrent

disant que c'était une ville d'Arabes. Voyez Cellar, Géograph. Ant. III, 15.

sur lui, et un cavalier fut tué à ses côtés. Pour comble d'infortune, les tempêtes, la grêle, les éclairs et les tonnerres se mirent de la partie; et une prodigieuse quantité de mouches infectaient le manger et le breuvage des soldats. Il fallut céder à la nécessité. Trajan leva le siège, et se retira sur les terres de l'Empire en Syrie. Sa mort suivit de près. Mais avant que de la rapporter, je dois rendre compte ici des mouvemens furieux des Juifs, qui précédèrent ou accompagnèrent ceux des autres nations dont je viens de parler.

Dans l'espace de près de cinquante ans qui s'étaient écoulés depuis la prise de Jérusalem par Tite, l'impression de terreur dont les Juifs furent d'abord frappés dans le moment de leur affreuse disgrâce, avait eu le temps de s'effacer, et ils ne sentaient plus que la pesanteur d'un joug qui leur paraissait contraire aux promesses et aux prédictions des prophètes. La rébellion commença par ceux de Cyrène, qui, voyant l'Empereur éloigné, et toutes les forces de l'Empire tournées vers l'Orient, crurent que l'occasion était favorable pour recouvrer leur liberté. Ils se soulevèrent l'an de Rome 866, ayant pour chef un d'entre eux que Dion nomme André, et il est incroyable à quels excès se porta leur fu-

Révoltes et désastres des Juifs, à Cyrène, en Egypte, dans l'île de Chypre, et dans la Mésopotamie. Dio et Eus. Hist. Eccles. IV. 2.

reur. Ils ne se contentaient pas d'ôter la vie aux Romains et aux Grecs, au milieu desquels ils habitaient, ils leur faisaient souffrir les supplices les plus horribles : ils les sciaient dans toute la longueur du corps, en commençant par la tête : ils en exposaient d'autres aux bêtes, ou les forçaient à combattre comme gladiateurs ; et poussant la rage plus loin que les animaux les plus féroces, ils mangeaient leurs chairs, et se frottaient le corps de leur sang, comme d'huile ou de parfum ; ils les écorchaient et se revêtaient de leurs peaux. C'est de Dion que nous tenons ces affreux détails, auxquels j'avoue que j'ai peine à ajouter foi sur son autorité, d'autant plus qu'Eusèbe, écrivain plus judicieux, ne dit rien de semblable. Je doute pareillement si Dion n'a point exagéré le nombre de ceux qui périrent par les mains des Juifs : il le fait monter à deux cent vingt mille têtes dans la Cirénaïque, et à deux cent quarante mille dans l'île de Chypre, où la contagion de la révolte s'était communiquée.

Quoi qu'il en soit, Lupus, préfet d'Égypte, ayant voulu, avec les forces qu'il avait sous son commandement, réprimer les rebelles de Cyrène, fut battu, et obligé de s'enfermer dans Alexandrie. Là il se vengea sur les Juifs

établis dans cette grande ville, dont il tua un grand nombre, et réduisit les autres en servitude.

Ce n'était pas simple vengeance, mais précaution nécessaire. Les Juifs d'Alexandrie étaient d'intelligence avec ceux de Cyrène, qui, destitués du secours de leurs frères, et n'étant pas assez forts par eux-mêmes pour assiéger la capitale de l'Égypte, se répandirent dans le plat pays, et y exercèrent toutes sortes d'hostilités et de ravages. Ils marchaient alors sous les ordres d'un roi qu'ils s'étaient donné, et qu'Eusèbe appelle Lucua.

Sur ces nouvelles, l'Empereur envoya en Égypte Martius Turbo, avec des troupes de terre et de mer, d'infanterie et de cavalerie. Le nouveau commandant savait la guerre, et était homme d'une activité infatigable. Néanmoins ce ne fut pas sans difficulté qu'il vint à bout d'étouffer une si puissante rébellion : il lui fallut un temps considérable pour y réussir, et plusieurs combats. Enfin il resta vainqueur, et il rendit aux Juifs tous les maux qu'ils avaient faits dans la Cyrénaïque et dans l'Égypte.

Il est à croire que Turbo pacifia aussi l'île *Eus. Chron.* de Chypre, qui avait beaucoup souffert, comme je l'ai dit, de la part des Juifs. Ils y

avaient détruit la ville de Salamine, et en avaient massacré tous les habitans. On ne peut pas douter qu'ils n'aient porté la peine de leurs cruautés forcenées, quoique les monumens anciens ne nous apprennent rien de bien précis sur ce point. Ils furent même exterminés de toute l'île; et Dion assure que, de son temps, il n'était permis à aucun Juif d'y habiter, ni d'y mettre le pied: en sorte que ceux mêmes qui y abordaient forcément et poussés par la tempête, étaient sans pitié mis à mort.

Depuis bien de siècles la Mésopotamie était remplie de Juifs; et Trajan les soupçonna, non sans fondement, d'avoir formé les mêmes projets que leurs frères d'Égypte et de Cyrène. Il chargea Lusius Quietus d'en purger la province: c'est l'expression d'Eusèbe. Les Juifs se mirent en défense: il se livra une bataille, dans laquelle ils furent défaits. Lusius en extermina un très-grand nombre, et s'étant ainsi acquitté de sa commission au gré de Trajan, il en fut récompensé par le gouvernement de la Palestine.

Maladie de
Trajan.
AN R. 868.
Dio.

Ce prince passa, comme je l'ai dit, l'hiver en Syrie. Il se proposait de rentrer en Mésopotamie à l'ouverture de la campagne, et d'achever d'établir la domination romaine

dans un pays qui avait peine à s'y façonner. Mais la maladie déranga son plan. Il eut une attaque d'apoplexie, qui, dégénérant en paralysie, le réduisit à un état de langueur et d'inaction. Il se résolut donc à reprendre le chemin de Rome, où le sénat l'invitait à venir goûter un repos si légitimement dû à ses travaux et à ses exploits. En partant, il laissa en Syrie son armée, dont il confia le commandement à Adrien.

Celui-ci n'avait ni le zèle, ni peut-être la capacité nécessaires pour continuer une guerre si difficile. Les Parthes, dédaignant le roi que Trajan leur avait donné, le déposèrent, se remirent en possession d'être gouvernés selon leurs lois, et rappelèrent Chosroès, qui avait été détrôné par les Romains. L'Arménie et la Mésopotamie retournèrent à leurs anciens maîtres.

Comme la maladie de Trajan dura plusieurs mois, elle donna le temps de dresser des batteries par rapport à sa succession qui devenait incertaine, parce qu'il était sans enfans. Personne n'y avait des prétentions plus apparentes qu'Adrien son compatriote, son allié, son proche parent, et actuellement parvenu à un degré d'élévation au-dessus duquel il n'y avait plus que l'Empire. J'ai

Aurel. Vict.

Dion.

Les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains.

Projets et manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan.
Spart. Adr.
2. 3. 4.

dit qu'il avait été questeur, sous le quatrième consulat de Trajan, l'an de Rome 852; il fut fait tribun du peuple quatre ans après, en 856, préteur en 858, consul substitué en 860, et enfin désigné consul ordinaire, et revêtu du commandement général de Syrie, la dernière année de Trajan.

C'étaient là bien des titres qui flattaient les espérances ambitieuses d'Adrien, et il avait pris soin de les appuyer par une attention continuelle à plaire en tout à Trajan, et à tâcher de mériter son amitié et son estime, depuis le moment qu'il le vit adopté par Nerva. On peut se rappeler ici les premières démarches qu'il fit dans ce point de vue. Il accompagna ensuite ce prince guerrier dans la plupart de ses expéditions; et commandant d'une légion dans la seconde guerre contre les Daces, il se signala par un grand nombre d'actions de bravoure, dont Trajan le récompensa en lui donnant le diamant qu'il avait lui-même reçu de Nerva: présent qu'Adrien regarda comme un gage de son adoption future. Entre sa préture et son consulat, ayant été fait gouverneur de la basse Pannonie, il remplit, avec un égal succès, les fonctions de général et de magistrat: d'une part, il réprima les Sarmates, et maintint dans son armée

l'exacte observance de la discipline militaire; de l'autre, il réduisit au devoir les intendants, qui portaient leurs prétentions au-delà de leurs droits véritables. C'est par cette bonne administration qu'il mérita le consulat.

Pendant qu'il exerçait cette souveraine magistrature, il recut par Licinius Sura, le plus intime des confidens de Trajan, des assurances de son adoption. Il croyait déjà toucher au but auquel il aspirait depuis si long-temps; mais Sura mourut peu après, et Adrien perdit en lui un puissant protecteur. La grande affaire de l'adoption fut arrêtée tout d'un coup, et elle n'avança plus jusqu'à la mort de Trajan.

Adrien avait contre lui les principaux amis de ce prince. Outre Sérvien, son beau-frère, qui avait tâché de le traverser dès les commencemens, qui l'avait desservi en informant l'Empereur du dérangement de sa conduite et de ses affaires, Palma et Celsus étaient ses ennemis déclarés. Ce fut pour Adrien un nouveau motif de travailler de plus en plus à se rendre personnellement agréable à Trajan. Mais sa grande ressource, et sans laquelle tout le reste lui aurait été inutile, fut la faveur de l'Impératrice. Elle le protégea constamment. C'é-

tait elle qui avait négocié et fait réussir son mariage avec la nièce de l'Empereur. Elle lui procura de l'emploi et un commandement important dans la guerre contre les Parthes; elle lui obtint un second consulat; et enfin n'ayant pu vaincre l'éloignement qu'avait Trajan pour adopter Adrien, elle y suppléa par l'artifice.

Trajan avait de tout autres vues, et ne pensait nullement à adopter Adrien.

J'ai déjà remarqué que Trajan n'avait jamais aimé Adrien; et lorsqu'il lui parut nécessaire de prendre un parti par rapport à sa succession, il ne le fit entrer pour rien dans les différens projets qui lui passèrent par l'esprit. Quelques-uns ont dit qu'il avait eu la pensée d'imiter Alexandre, en ne se désignant aucun successeur: projet peu digne d'un bon prince tel que lui, qui ayant fait le bonheur de l'Empire pendant sa vie, devait se rendre attentif à en perpétuer la tranquillité après sa mort. Selon d'autres, il eut dessein d'écrire au sénat, pour laisser cette compagnie maîtresse de choisir un Empereur entre un certain nombre de sujets qu'il lui marquerait dans sa lettre. Ce plan paraît avoir assez de rapport avec ce que Dio, *Adri.* Dion raconte à l'occasion de Servien. Il témoigne que dans un repas Trajan exhorta ses convives à lui nommer dix sujets capables de

gouverner l'Empire; et qu'après un moment de réflexion, il reprit: « Je ne vous en demande que neuf, leur dit-il; j'en tiens » déjà un: c'est Servien. » J'ai dit ailleurs qu'il pensa à Lusius Quiétus, quoiqu'étranger et maure de nation. Spartien attribue encore à Trajan des vues sur Nératius Priscus, fameux jurisconsulte, dont il prétend que le choix était goûté par les amis de l'Empereur. Et la chose alla si loin, qu'un jour Trajan dit à Priscus: » Si les destins disposent de moi, je vous recommande les provinces. » Expression que je crois devoir faire remarquer au lecteur en passant, comme une épreuve que Trajan se regardait plutôt comme généralissime de la république, que comme monarque, et ne croyait directement soumises à sa puissance que les provinces et les armées.

Il résulte clairement de tous ces faits réunis, que l'intention de Trajan n'était point du tout d'adopter Adrien. Aussi Dion assure-t-il, d'après le témoignage de son père Apronianus, qui fut gouverneur de la province de Cilicie, où Trajan est mort, qu'il n'y eut point d'adoption. Voici de quelle manière fut conduite toute l'intrigue.

Trajan, affligée d'une paralysie à laquelle

Il meurt,
et Adrien
lui succède
en vertu
d'une adop-
tion suppo-
sée.

Dio. Traj.
et Adr.

s'était jointe l'hydropisie, semblait tombé dans un état où les impressions étrangères devaient prendre plus d'ascendant sur son esprit. Néanmoins il persista jusqu'à la fin dans la résolution de ne point adopter Adrien. Il avait pris la mer pour s'en retourner à Rome ; Mais arrivé à Sélinonte en Cilicie, il eut une (1) seconde attaque d'apoplexie, dont il ne revint plus. Plotine, secondée par Tatien, qui avait été tuteur d'Adrien, se rendit maîtresse des derniers momens de son mari. Libre de feindre ce qu'elle voudrait, elle répandit dans le public une prétendue adoption d'Adrien par Trajan, et elle en envoya avis au sénat. On tint la mort de Trajan cachée pendant quelque temps. Ainsi nous en ignorons la date précise. On sait seulement qu'Adrien, qui était à Antioche, reçut le 9 août la nouvelle de son adoption, et le 11 celle de la mort de Trajan.

Ainsi ce grand Empereur, ce conquérant redouté, qui avait jeté des ponts sur le Danube et sur le Tigre, qui avait conquis la

(1) Selon Eutrope, Trajan mourut d'un flux de ventre. J'ai préféré l'autorité de Dion, qui dit que ce prince fut emporté par une mort subite. Dans cette supposition on conçoit plus aisément comment Plotine put faire réussir l'intrigue d'une fausse adoption.

Dace et mis l'Empire des Parthes à deux doigts de sa ruine, mourut en laissant un successeur qui n'était pas de son choix ; et très-mal intentionné pour sa gloire, comme il paraîtra par la suite.

Adrien néanmoins affecta de montrer d'abord un grand zèle pour honorer la mémoire de son prédécesseur. Il lui fit célébrer de magnifiques obsèques à Sélinonte, qui, de son nom, fut appelée *Trajanopole*. Ses cendres, enfermées dans une urne d'or, furent portées à Rome, et elles y entrèrent en pompe sur un char triomphal, précédées du sénat et suivies de l'armée. On les plaça sous la fameuse colonne qu'il avait élevée dans la place bâtie par ses soins ; et ce fut encore une distinction pour Trajan que d'avoir sa sépulture dans la ville, où jamais personne n'avait été inhumé. On le mit au rang des dieux. On institua en son honneur des jeux qui furent appelés *parthiques*, et qui, après avoir été régulièrement exécutés pendant plusieurs années, tombèrent enfin en désuétude et en oubli.

Trajan avait vécu près de soixante-quatre ans, et régné dix-neuf ans six mois et quinze jours, à compter jusqu'au onzième jour d'août,

qui était celui duquel Adrien datait le commencement de son empire.

Trajan n'eut aucun des vices qui nuisent directement à la société ; et il posséda même en un haut degré les vertus contraires : la modestie, la clémence, l'amour de la justice, l'éloignement du faste, et une libéralité judicieuse qui trouvait des ressources intarissables dans la sagesse de son économie. Le genre humain, heureux sous son gouvernement, lui a témoigné sa reconnaissance par une estime et une admiration qui subsistent encore aujourd'hui. Les chrétiens, qu'il avait persécutés, prièrent pour lui ; et quelques-uns avancent que St. - Grégoire, pape, obtint de Dieu le salut de cet Empereur.

FIN DU RÈGNE DE TRAJAN.

FASTES

DU RÈGNE DE TRAJAN.

NERVA AUGUSTUS IV.

AN. R. 84.
De J. C. 98.

TRAJANUS CÆSAR II.

Trajan reçoit à Cologne la nouvelle de la mort de Nerva, et est proclamé Auguste.

Il reste dans la Germanie pendant toute l'année.

A. CORNELIUS PALMA.

AN. R. 85.
De J. C. 99.

C. SOSIUS SENECIO.

Trajan fait son entrée dans Rome à pied, sans aucun faste.

Il gagne tous les cœurs par la douceur, la modération et la sagesse de son Gouvernement.

Il reçoit le titre de père de la patrie. On lui défère celui d'*Optimus*, ou *très-bon*, qui ne passa néanmoins dans l'usage ordinaire que plusieurs années après.

En acceptant un troisième consulat, il se soumet à tout le cérémonial qu'observaient les particuliers.

TRAJANUS AUGUSTUS III.

AN. R. 85.
De J. C. 100.

M. JULIUS FRONTO III.

Trajan, consul, jure l'observation des loix.

Il témoigne une déférence parfaite pour le sénat, qui en exprime sa reconnaissance par les acclamations les plus flatteuses.

Affaire de Marius Priscus.

Affaire de Classicus.

Panegyrique de Trajan, prononcé par Pline, consul, au mois de septembre.

Mariage d'Adrien avec Sabine, petite-nièce de Trajan.

AN. R. 852.
De J. C. 101.

TRAJANUS AUGUSTUS IV.
SEX. ARTICULEIUS PÆTUS.

Adrien, questeur de l'Empereur.

Usage du scrutin introduit dans les élections des magistrats par le sénat.

Guerre contre les Daces. Décébale leur roi est forcé de se soumettre à des conditions très-dures. La paix lui est accordée; et Trajan entre en triomphe dans Rome cette année même, ou la suivante.

Adrien avait suivi Trajan dans cette guerre. Lusius Quiétus y exerça un commandement important, et s'y distingua beaucoup.

AN. R. 853.
De J. C. 102.

..... SURANUS.
L. LICINIUS SURA.

Mort de Frontin. Pline lui succède dans la dignité d'augure.

Jeux gymniques abolis à Vienne.

Renouvellement des anciennes ordonnances qui défendaient aux avocats de recevoir de l'argent des parties.

Ordonnances de Trajan contre la brigade, et pour n'admettre à aspirer aux charges, que ceux qui auraient le tiers de leur bien en fonds de terres ou en maisons dans l'Italie.

TRAJANUS AUGUSTUS V.
L. MAXIMUS.

AN. R. 854.
De J. C. 103.

Trajan bâtit le port de Centumcelles, ou Civita-Vecchia.

Divers jugemens rendus par lui avec beaucoup d'équité.

Pline part pour son gouvernement de Pont et de Bithynie.

L. LICINIUS SURA II.
..... MARCELLUS.

AN. R. 855.
De J. C. 104.

Palais d'or brûlé.

Lettre de Pline à Trajan sur les Chrétiens.

Seconde guerre contre les Daces. Pont bâti par Trajan sur le Danube.

AN. R. 856.
De J. C. 105.

TI. JULIUS CANDIDUS II.

A. JULIUS QUADRATUS II.

Tremblemens de terre en Asie et en Grèce.

Adrien, tribun du peuple.

Décébalé vaincu, désespéré, se tue lui-même. La Dacie est réduite en province Romaine. Colonies établies dans la Dacie, et dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan.

Conquête de l'Arabie-Pétrée par Cornelius Palma.

AN. R. 857.
De J. C. 106.

..... COMMODUS.

..... CEREALIS.

Grand chemin dressé et construit dans les marais Pontins.

Conjuration de Crassus, punie seulement par l'exil.

Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, et se transporte en Orient.

AN. R. 858.
De J. C. 107.

L. LICINIUS SURA III.

C. SOSIUS SENECEO II.

Préture d'Adrien.

Trajan fait la conquête de l'Arménie. Il refuse Parthamasiris, qui était venu dans son camp lui demander l'investiture de cette

couronne. Parthamasiris est tué dans un combat.

A. P. ANNIUS TREBONIANUS GALLUS. AN. R. 859.
M. ATILIUS METELLUS BRADUA. De J. C. 108.

Adrien commande dans la basse Pannonie.

Il semble que l'on doive rapporter à cette année la conquête de la Mésopotamie par Trajan. Prise des villes de Batné, de Singares, de Nisibe. Ce fut Lusius Quiétus qui prit la ville de Singares.

Otages donnés à Trajan par Chosroès, roi des Parthes. Paix ou trêve entre les Parthes et les Romains.

L'Arabie-Pétrée réduite en province romaine.

Trajan fait reconnaître sa puissance parmi les peuples qui habitaient au nord de l'Arménie, entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne.

Ces exploits peuvent avoir occupé Trajan pendant une ou plusieurs des années suivantes, sur lesquelles nous n'avons aucun fait précis à placer.

Nous supposons aussi qu'il revint à Rome, et qu'il y passa plusieurs de ces mêmes années.

AN. R. 860.
De J. C. 109.

A. CORNELIUS PALMA II,
..... TULLUS.

Adrien, consul substitué.

AN. R. 861.
De J. C. 110.

..... PRISCIANUS, OU CRISPINUS,
..... ORFITUS.

AN. R. 862.
De J. C. 111.

C. CALPURNIUS PISO.
M. VETTIUS BOLANUS.

AN. R. 863.
De J. C. 112.

TRAJANUS AUGUSTUS IV.
T. SECTIUS AFRICANUS.

AN. R. 864.
De J. C. 113.

L. PUBLILIUS CELSUS II.
C. CLODIUS CRISPINUS.

AN. R. 865.
De J. C. 114.

Q. NINNIUS HASTA.
P. MANILIUS VOPISCUS.

Trajan, après avoir dédié sa magnifique place dans Rome, où il fit ériger la colonne qui porte son nom, retourne en Orient pour renouveler la guerre contre les Parthes.

AN. R. 866.
De J. C. 115.

L. VIPSTANUS MESSALA.
M. VERGILIANUS PEDO.

Furieux tremblement de terre à Antioche. Le consul Pedo y périt, et Trajan lui-même n'échappe qu'avec beaucoup de peine. Il consulte l'oracle d'Héliopolis.

Il fait la conquête de l'Assyrie.

Il revient vers Babylone, repasse le Tigre, et prend les villes de Ctésiphon et de Suse.

Révolte des Juifs dans la Cyrénaïque, dans l'Égypte, et dans l'isle de Chypre.

L. ÆLIUS LAMIA.
ÆLIANUS VETER.

AN. R. 867.
De J. C. 116.

Trajan descend par le Tigre dans le golfe Persique, et pousse sa navigation jusqu'à la grande mer.

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse.

Les provinces conquises sur les Parthes par Trajan, savoir l'Arménie, la Mésopotamie et l'Assyrie, profitent de son absence pour se révolter.

Il apprend cette nouvelle à Babylone, dont il visitait les ruines, et où il rendit des respects à la mémoire d'Alexandre-le-Grand.

Il est obligé de recommencer la guerre pour faire rentrer sous le joug les provinces révoltées.

Il donna Parthamaspatès pour roi aux Parthes.

Il met le siège devant Atra, et est obligé de le lever.

Les juifs sont réduits par Martius Turbo dans l'Égypte et dans la Cyrénaïque.

Trajan charge Lusius Quietus de purger la Mésopotamie de la race des juifs. Ils sont vaincus, et leur vainqueur est fait gouverneur de la Palestine.

Port d'Ancône.

AN R. 868.
De J. C. 117.

..... QUINTIUS NIGER.

C. VIPSTANUS APRONIANUS.

Maladie de Trajan. Il reste dans un état de langueur.

Il part pour s'en retourner à Rome, laissant Adrien à la tête de son armée en Syrie.

Toutes les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les romains.

Il meurt à Sélinonte en Cilicie; et Adrien lui succède à l'Empire, sur une fausse adoption, qui est l'ouvrage de l'impératrice Plotine.

Trajan est mis au rang des dieux. Ses cendres sont portées à Rome, et placées sous sa colonne.

FIN.



